VOLUME IX | WINNIPEG, MAN., MARDI, 28 FEVRIER 1922 | NUMERO 38

Adr[illegible] orrespondance à [illegible]BERTE"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la
WEST CANADA PUB. CO. LTD
619, Ave. McDermot
Téléphones - - A 1816—A 1817

Une campagne nécessaire

C'est le titre de l'article éditorial du dernier numero de notre confrère, *Le Patriote de l'Ouest*. Cet article soulève plusieurs points d'importance majeure pour la survivance du français dans l'Ouest canadien. Ce qu'il dit convient, en tous points, au Manitoba et il nous fait plaisir de féliciter *Le Patriote* de son intelligente initiative.

Nous ne voulons dire qu'un mot, aujourd'hui, des premières lignes de l'article en question. *Le Patriote* y commente le mot d'ordre que donnait, il n'y a pas longtemps, à son public d'élite, la revue montréalaise, l'*Action Française* sur "le souci des détails."

Nos lecteurs ne sont pas tout a fait etrangers a cette doctrine; nous sommes revenus sur ce sujet, à diverses reprises. Pour bon nombre des nôtres ces détails ne sont que des balivernes: "ce n'est pas sérieux" dit-on. Ceux qui ont observé répondent: "C'est d'importance majeure; notre vie ne se consume-t-elle pas en détails?" Adresser une lettre en français, rédiger les dépêches télégraphiques en français, écrire à son fournisseur en français, *surtout* ne jamais parler anglais a un canadien-français, a moins de nécessité absolue, etc., etc.

Détails, s'écrient les uns, a quoi bon s'arrêter a ces vétilles?

Choses vitales, repondent les autres, avec beaucoup plus de verité. C'est le souci de ces details qui nous aidera à vivre, et, c'est de leur oubli que nous mourrons, si, ce qu'a Dieu ne plaise, nous avions la faiblesse, disons la lâcheté, de trahir un si beau passé.

Il n'y a pas longtemps, nous entendions un homme d'une certaine position sociale, declarer publiquement que la manie de certains Canadiens-français de converser entre eux, en se servant d'une autre langue que la leur résonnait à ses oreilles comme une trahison.

On n'y attache pas cette importance. "Je n'y pensais pas," dit-on. C'est justement pour cela que c'est dangereux. Quelle serait la résultante pratique de cette manie détestable, si, hélas! elle venait a se généraliser? Ce serait de nous fondre dans le grand tout rêvé par ceux qui veulent notre disparition.

Mais nous ne voulons pas cela.

Pourquoi, alors, prendre le chemin qui y mene directement? Non, remisons les phrases ronflantes et sortons les petits actes. Mettons-y toute la persévérance que d'autres mettent a nous passer au moule déformateur, et nous aurons bien mérité de la patrie; nous aurons fourni notre part à la défense commune.

L'article du *Patriote* contient autre chose, nous y reviendrons la semaine prochaine.

A Batons Rompus

"Revival"

Il y a cinq ou six semaines, une courte dépêche d'Ecosse nous apprenait qu'un "revival" affolait une partie de la population écossaise et qu'on était temoin de scènes sans precedent dans l'histoire religieuse de l'Ecosse. Le "revival" ne se rencontre que chez les protestants. C'est un phénomène religieux intéressant et qui atteste éloquemment la survivance de l'idée religieuse en dépit de l'influence délétère du protestantisme sur ses adeptes. Edmond de Nevers dans son "Ame americaine" a des pages revélatrices sur le "revival." Quand on les lit, on se frotte les yeux de surprise et d'étonnement. On se refuse a croire et l'on se demande si l'auteur ne se paye pas notre tete. Les renseignements sont si precis, si circonstanciés, qu'il faut bien les admettre. Il y a trois ou quatre ans, Winnipeg a eu un de ces "revivals." C'était bagatelle si on le compare a ceux dont parle Edmond de Neveres. Tout circonscrit qu'il fût a un petit groupe, il ne permettait pas moins d'etudier sur le vif cette forme d'hystérie religieuse propre aux protestants. Le "revival" qui a dernierement affolé le comté d'Aberdeen en Ecosse evoque de très près ceux de l'Ouest americain dont a parlé Edmond de Nevers. Du "Daily Express" du 16 decembre dernier, nous empruntons les détails suivants.

"Telle a ete la force de cet "ouragan evangelique," dit le *Daily Express* du 16 décembre, que 20,000 personnes ont été entrainées par son souffle violent. 12 ont été emmenées dans un asile d'aliénes et une jeune femme en est morte.

Dans les ports, de nombreuses victimes sont entre les mains des médecins, a la limite de l'aliénation mentale complete. Les effets malfaisants de cette manie se remarquent surtout parmi les femmes nerveuses, leur santé les predisposant a l'hysterie et a une forme de maladie cérébrale très difficile à traiter.

Dans Cairnbulg, dit le reporter du *Daily Express*, je rencontre un groupe de dix-sept garçons et filles agenouillés en cercle au milieu de la route, devant une école. Sous la conduite d'un enfant plus âgé qu'eux ils repétaient une prière ou revenait souvent cette phrase: "O Dieu, sauvez maman et papa!" Un peu plus loin, une bande d'une centaine d'enfants en marche; par devant des "tambours" battaient la marche sur des caisses à biscuit en fer-blanc et deux caisses plates; les autres chantant le "cantique de Gloire"; a l'approche de mon automobile, ils cessent leurs chants et s'écrient: "Le Christ arrive, sauvez votre âme!" Tous les sermons prêchés portent sur la seconde venue du Messie et la fin du monde. La crainte qu'ils inspirent est si forte que "la fin du monde" arrive a chaque instant dans la conversation. Des hommes refusent de s'embarquer pour n'être pas separés de leur famille au cas où l'éternité commencerait au cours du voyage. J'ai vu environ 100 pêcheurs dans le port écoutant des passages de la Bible, cites par deux de leurs camarades; apres chaque parabole et l'explication qui la suit, ils s'agenouillent sur le rivage, priant en silence, se tordant les mains, balançant leurs corps. Le sérieux et la foi de tous, hommes et femmes, est évident. Il y a pres de 9,000 "convertis" dans la ville, et chacun d'eux participe a des meetings de priere au moins trois fois par jour. Voila un mouvement dangereux a bien des points de vue."

Quebec et ses collèges classiques

M. Athanase David, secrétaire de la province de Quebec, vient d'annoncer que le gouvernement de Quebec a decide de porter a $10,000 sa subvention annuelle aux colleges classiques. Dix-neuf colleges français en profiteront ainsi que quatre colléges anglais et protestants.

Les jaunes d'Ontario pourraient trouver dans ce geste la preuve que la province de Québec sait etre juste et généreuse envers la minorite protestante. Ils ne le comprendront pas. Nous le parierions volontiers. Loin de rendre hommage à l'esprit de justice de Québec, ils vont se saisir de cette générosité pour crier à l'injustice et prétendre que Québec devrait donner plus aux collèges protestants et moins aux collèges catholiques. Il y a longtemps que Molière a parlé d'esprits a rebours. C'est une race qui foisonne dans Ontario.

Laissons-là nos Orangistes et occupons-nous de Québec. Le geste du gouvernement Taschereau révèle une mentalité nouvelle chez la députation québecoise.

Personne, même chez les plus ardents défenseurs des collèges classiques, n'a soutenu que nos collèges fussent parfaits. Il y avait des lacunes à combler. On l'admettait volontiers. Les professeurs n'avaient pas tous la formation qu'exige l'enseignement classique. Ce manque de formation complete chez le professeur avait sa repercussion dans l'enseignement. On le notait, on le soulignait amèrement. On a même jeté la pierre a nos colléges. De ces critiques, les uns étaient de bonne foi, d'autres ne l'étaient pas. Ce que visait la critique de ces derniers, c'était l'Eglise et le clergé. Des prêtres avaient fondé ces colléges, l'influence de l'Eglise y est dominante: ce sont des foyers de recrutement du sacerdoce. Si l'anticléricalisme hypocrite dans la province de Québec avait pu discréditer les colléges classiques, les couler dans l'estime publique, c'eut été un rude coup porté à l'Eglise dans Québec. Les critiques de bonne foi avaient pour la plupart fréquenté ces collèges. Ils avaient constaté les lacunes de l'enseignement qu'on y donne et que les professeurs manquaient de formation. Sans pousser à fond leur observation, ils avaient conclu à un vice de forme du cours classique. Quelques-uns en vinrent même à ne voir de solution au problème que dans la suppression du vieil enseignement clasique et dans son remplacement par plus d'anglais et de sciences. Serrant de plus près le problème, ils revisèrent leur jugement et en vinrent à se demander si ces lacunes ne provenaient pas de la pauvreté de ces colleges, du manque de ressources. Ils relurent l'histoire si pathétique de ces collèges. Ils virent que leur fondation reposait sur le sacrifice et l'abnégation; qu'ils devaient leur existence au dévouement et au renoncement de leurs professeurs. Ils se rendirent compte que l'état n'était en somme jamais venu à leur secours. Si l'enseignement classique n'avait pas la perfection qu'on lui voulait, ce n'était pas imputable aux professeurs, a la direction de ces colleges, qui nés pauvres, avaient vécu pauvres et continuaient a vivre pauvres. Leur apparente richesse n'était que la résultante d'innombrables sacrifices. Ce qui manquait à ces collèges pour faire mieux, pour donner toute sa perfection à l'enseignement classique, c'était plus de ressources. Ils avaient fait tout le possible et même l'impossible avec leurs maigres revenus. Placés dans une situation identique, des laïques n'auraient jamais songé à fonder ces colléges. Ils auraient déclaré ces fondations impraticables. C'était une œuvre que seuls pouvaient tenter des prêtres a l'energie indomptable et capables de tous les sacrifices. Avec les années, cette verite a conquis tous les honnêtes et sinceres critiques des colleges classiques dans Quebec. On les a vu avouer s'être trompés et reconnaitre que si l'on voulait que les collèges donnent une formation complète a leurs élèves, aient des professeurs mieux formés, plus compétents, il fallait que la province vînt à leur secours. C'est ce qu'elle fait aujourd'hui. Dix mille piastres de subvention annuelle, c'est peu en soi. Une institution d'état aurait tôt fait de les dévorer. Entre les mains des colleges classiques, ce sera beaucoup: quelques années suffiront a démontrer la sagesse de ce don.

Quand on vit dans une province où l'instruction est chose aussi dispendieuse qu'elle est peu efficace, on se rend mieux compte de tout le bien que les collèges classiques et les communautés enseignantes ont fait à la province de Quebec tant au point de vue financier qu'au point de vue instruction.

Le châtiment de l'orgueil

"An Englishman does not in his heart believes in equality" lisons-nous dans le "Free Press" du 11 février, et ceci nous rappelle le mot de Brunetiere (Le Genie Latin) "En quelque lieu du monde qu'il ait etabli son empire sur l'Irlande, le Canada ou les Indes l'Anglo-Saxon a dedaigné de se mêler en égal aux races qu'il avait conquises et aussi longtemps qu'il en sera maitre, leur defaite les marquera pour ainsi dire a ses yeux d'une *tare indelebile d'inferiorite*."

Depuis longtemps des signes patents nous montrent que tant en Irlande qu'en Egypte et aux Indes, le pouvoir suprême et le regime de la domination, de l'exaction ont pris pieds d'argile. Et l'alarme a Londres est serieuse en presence des depeches de Madras ou de Bombay de Dublin ou de Belfast. C'est le sort de l'empire Britannique qui est en jeu. Armé jusqu'aux dents, John Bull ne saura empecher l'histoire de s'écrire suivant des lois certaines et inéluctables. Par l'amour sincere, ces peuples puissants, l'Angleterre les eut assimilés, mais les mesures administratives aux concessions de plus en plus accelles ont revelé a ces peuples que l'orgueilleuse nation qui les a ouvertement ou discrètement tenus en tutelle et en mépris ne se sentait plus la force de les maintenir sous sa domination absolue. Ils ont trouvé le point faible sous le masque d'orgueilleuse autorite et ils s'émancipent.

A LA LEGISLATURE

Trop parler cuit.-L'impôt sur le revenu sera voté.-Un déficit de plus de deux millions?-"Joint Council of Industry".-La Commission des Utilités .-Aurons-nous des élections?

Le debut de la semaine a éte marqué par un débat acerbe dont le colonel Rattray, commissaire de police provincial, a fait les frais. Il y a trois ou quatre semaines, lors d'une conférence sous les auspices d'un club social de Winnipeg, le colonel Rattray s'est permis des propos peu flatteurs sur le compte des Juifs. Quatre-vingt-dix pour cent des "bootleggers" de Winnipeg seraient juifs. Le colonel Rattray assaisonna ces remarques d'un salmigondis de dissertations sur la race juive qui constituerait une menace pour notre civilisation.

Pareille attaque contre la population juive de Winnipeg ne pouvait passer inaperçue. M. Rattray avait évidemment jeté son bonnet par-dessus les moulins. Visant à l'effet et voulant pimenter un tantinet sa conférence, il avait cru bon de tomber à bras raccourci sur les Juifs. Il lui en cuit maintenant. Les quotidiens avaient à peine porté ses affirmations à la connaissance du public que les représentants de l'élément hébreux de Winnipeg le sommaient de s'expliquer, de préciser, de prouver. Le colonel Rattray répondit en contestant l'exactitude et la véracité du résumé de ses paroles donné par les quotidiens. Mis en cause, les quotidiens ripostèrent par des déclarations de leurs reporters maintenant que le colonel Rattray avait bel et bien parlé dans le sens indiqué. M. Rattray se ferma. L'incident parut clos, laissant le colonel en fort mauvaise posture. M. Queen, qui représente un comté de Winnipeg où l'élement juif constitue un facteur électoral puissant, a ressuscité toute la question devant un comité de la chambre. Ce fut l'occassion d'un long debat. M. Rattray a été retourné en tous sens sur le gril d'une inquisition rigoureuse. Force lui a été de confesser l'exactitude des rapports publiés par les quotidiens et de tenter de se justifier par des explications boiteuses. Cette petite enquête l'a laissé en fort mauvaise posture. Elle lui aura appris qu'avant de parler il faut peser ses paroles surtout quand on est une fonctionnaire public.

* * *

Signalons en passant le projet de M. Smith, Brandon, qui demande de voter l'honnaire auquel aura droit le medecin qui prescrit de l'alcool ainsi que l'obligation pour le pharmacien d'indiquer par une étiquette son prix de vente de l'alcool. M. Smith a toujours cru que les médecins se faisaient grassement payer leurs ordonnances d'alcool. L'an dernier, il alla jusqu'à soutenir que dix sous dédommageraient amplement le médecin. C'était en somme déclarer que le medecin n'usait aucunement de ses connaissances quand il prescrivait de l'alcool.

* * *

M. Brown fera bientôt face a ses critiques. Notre trésorier provincial n'est pas sur un lit de rose. Il confesse un deficit de près de huit cent mille piastres. Si par un truc de comptabilite, il n'avait éludé le deficit de l'administration des téléphones, ils serait obligé de nous apprendre que notre province a un déficit de un million et demi. Si M. Brown n'aime pas nous dire ce que d'aucuns prétendent être la verité, il en est certainement, probablement pas de ses amis et admirateurs, qui semblent volontiers se charger de cette tâche. Au premier rang, plaçons la "Tribune" de Winnipeg qui frappe d'estoc et de taille notre tresorier provincial. Ce quotidien a prêté ses colonnes à M. Sanford Evans, ex-maire de Winnipeg, une autorite en matière de finances provinciales, dit la "Tribune". M. Evans, qui serait peut-être candidat si nous avions des elections, fait une analyse tres fouillée des bilans de M. Brown. Il y voit beaucoup de choses que M. Brown a peut-etre vues lui aussi mais qu'il se garde bien d'avouer au public. Selon M. Evans, notre province aurait un deficit de $2,283,501.00. Il n'en faut pas conclure, ajoute M. Evans, que la situation financière de notre province est inquietante. Non. En dépit de ce formidable deficit, elle serait bonne. Ce qui est mauvais, ce qu'il faut refaire de fond en comble, c'est notre administration provinciale. M. Evans peut avoir raison comme il peut avoir tort. Ce n'est certainement pas M. Travers Sweatman, avocat, qui lui donnera tort. M. Sweatman rompt actuellement une lance avec M. Brown. Notre tresorier provincial a repondu a une premiere critique très serrée de M. Sweatman. Ce dernier est revenu a la charge et malmene fort joliment M. Brown. Dans ses longs communiqués aux journaux, il y a peut-être tous les éléments de la lutte de hustings que les conservateurs feraient au gouvernement Norris si nous avions des elections générales.

* * *

Avant de toucher au debat assez acrimonieux qui a marqué le vote en comité de la suppression du Joint Council of Industry, mentionnons deux petits projets de loi assez anodins, mais dont l'an intéresse autant nos députés que le soin même de leur indemnité sessionnelle. Le premier, soumis par M. Taylor, demande la suppression des "grands jurés". C'est au nom de l'économie que M. Taylor prie la chambre d'acquiescer a sa requête. L'Angleterre a supprimé les "grands jurés" au cours de la guerre. Elle est revenue depuis a cette institution, mais les autorités légales anglaises se rendraient de plus en plus compte que c'est un rouage désuet de l'administration criminelle et qu'il vaut mieux le supprimer. M. Bernier est le parrain de l'autre projet. Le député de Saint-Boniface aimerait que les députés provinciaux puissent se servir gratuitement des chemins de fer du pays. C'est un privilège dont ils jouissaient jadis et dont ils consentiraient volontiers à jouir encore.

* * *

Le "Joint Council of Industry" est un tribunal d'arbitrage qui connait des litiges survenant entre patrons et employés. Cette institution coûte à notre province une dizaine de mille piastres annuellement. On concède qu'il a fait du bien. Cela ne l'a pas empêché d'être prestement mis à mort en comité. M. Gordon, président de ce tribunal, a des émoluments de $4,000 l'an. Un député ouvrier, M. Queen, a proposé de réduire ces émoluments à $1.00. En procédure parlementaire, c'est un mode de mise à mort. C'est à peu pres comme si la justice disait a un meurtrier: nous ne vous condamnons pas a mourir mais nous vous enlèverons le cœur. On admettra volontiers que cette petite opération laisserait le meurtrier dans une situation critique. C'est ce qu'un comite de la chambre a fait au Joint Council of Industry. Il ne l'a pas aboli, mais il n'a voté qu'une piastre pour assurer son fonctionnement.

Ce qui a dicté cette attitude a la majorité du comité, il est difficile de le decouvrir. Ce tribunal a été favorable aux réclamations des Unions, cependant les députés ouvrier ont voté son abolition. On a vu se joindre à eux M. Haig, chef de l'opposition conservatrice. Son vote ne s'explique pas plus que celui des députés ouvriers. L'attitude du groupe ouvrier est d'autant plus curieuse que chez les dirigeants officiels des Unions, l'on semble favorable à ce tribunal. Il est vrai que les députés ouvriers sont plus "avancés", plus radicaux, que les représentants officiels de l'Internationale à Winnipeg. Un de ces deputes a donné de son attitude une explication assez intéressante. Il n'avait pas a se plaindre de ce tribunal qui jusqu'ici s'est montré [illegible] partial, mais il craint qu'il [illegible] passe sous la tutelle des patrons et qu'il ne devienne entre leurs mains et sous leur influence une arme contre les ouvriers.

Décédé ou a peu près en comité, ce tribunal a la possibilité de renaître a la fin en seance generale de la chambre. C'est d'ailleurs l'intention du gouvernement de le ressusciter. M. Norris le prendra tout simplement sous son aile, posera la question de confiance. Il y a dix contre un a parier qu'il reussira. La question de confiance est une corde toute-puissante a son arc.

* * *

La question de l'impot sur le revenu reviendra bientot sur le tapis. Sur ces entrefaites, Winnipeg se prepare a la lutte. Ce sont surtout les hommes d'affaires qui s'opposent a cet impôt. Le menu peuple ne parait pas s'en soucier. Nombre de célibataires seraient atteints par l'impôt. Chez les gens mariés et qui ont famille, la proportion serait beaucoup moindre. On s'en rendra facilement compte si l'on veut se souvenir que les deux premiers mille piastres de revenu sont exemptés de tout impôt et que chaque enfant donne droit à une exemption additionnelle de $200. Ce sont les gens à gros revenu qui écoperaient. On a un moment douté de l'adoption du pro[illegible] M. Brown. Cela ne semble plus fai[illegible] de doute. M. Dixon a certainement dissipé toutes les craintes que le gouvernement pouvait avoir sous ce [illegible]port. Au nom de son groupe, il s'est catégoriquement prononcé en faveur de l'impôt sur le revenu. "Que l'on fasse payer ceux qui ont de l'[illegible]", dit M. Dixon.

* * *

[illegible] est un homme qui ne [illegible] jamais vaincu du côté du gouvern[illegible] c'est certaine M. Joh[illegible] On trouverait difficilem[illegible] ergoteur [illegible] plus sophi[illegible] le plus retors des m[illegible] et partant le m[illegible]s bon[illegible] session. Il [illegible] démontré [illegible] de tout [illegible] dans sa défense de la Commission des Utilités Publiques. Voici une commission qui de l'aveu de tous a été bel et bien occise l'an dernier. Personne n'en parlait plus. Ne voila-t-il pas que le gouvernement demande à la chambre de voter les crédits qui assureront son fonctionnement pour 1922. L'opposition de recriminer et de faire observer que l'icelle commission a été abolie l'an dernier. Eh non; rétorque M. Johnson. Et le voila lancé dans [illegible]umentation filandreuse, sophistique, malhonnête, pour convaincre l'opposition qu'elle a voté blanc quand elle votait noir. M. Johnson est l'apologiste de tous les actes du gouvernement. Il a toutes les audaces et nul scrupule. Il a mieux que tout autre mesuré la faiblesse de l'opposition et compris que la menace d'une élection en fera reculer plus d'un. Parions qu'il gagnera son point et que la chambre votera les crédits nécessaires au maintien de la Commission des Utilités Publiques. Il sera tout de même intéressant de connaitre les députes qui ravaleront leur vote de l'an dernier.

* * *

Un long débat de six heures sur le chômage, ses causes, les moyens d'y remédier, s'est terminé en queue de poisson.

Une note tendancieuse du Free Pres a causé une tempête dans un verre d'eau. On s'est dit des gros mots et lancé des défis de matamores.

Le Free Press, organe du gouvernement, a probablement pour intimider l'opposition, annoncé bien en vedette que le gouvernement Norris se propos[illegible] d'en a[illegible]peler bientôt au peuple.

M. Bernier a amorcé le débat. Il n'y est pas allé de main morte. Le reste de l'opposition a suivi. M. Norris s'est défendu de son mieux. Le gouvernement n'a pas l'intention d'en appeler au peuple. Si l'on veut une élection générale, que l'on culb[illegible] gouvernement.

Pe[illegible]ne ne veut d'une élec[illegible] générale. Chez les oppo[illegible]istes, trop nombreux sont ceux qui [illegible] voient qu'une perspective d[illegible]te. Le gouvernement [illegible] pas. Il veut filer s[illegible] jusqu'au bout. M. No[illegible]as d'illusion. Il sait [illegible] que son gouvernement [illegible]rait dans une élection géné[illegible]. La marée montante des Fermiers-Unis va tout balayer. Le gouvernement libéral de M. Stewart, en Alberta, beaucoup plus puissant que l'est le nôtre n'a pu y résister. Ce n'est que par un compromis, peut-être une trahison, que le gouvernement de la Saskatchewan a réussi à s'en tirer. Encore, sa situation est-elle difficile et plus que critique. Un proverbe populaire dit que les rats quittent le navire quand il va sombrer. [illegible]rait-ce pas un peu le cas [illegible] M. Martin, premier ministre de la Saskatchewan, qui songe a se caser sur le banc judiciaire?

FEUILLETON DE LA LIBERTE NO. 4

LOUIS

PAR

PIERRE LHANDE

(Suite)

Ce fut la pourtant, lorsqu'il eut fermé derrière lui la porte de sa chambre et qu'il se fut assis dans l'enfoncement du mirador vitré qui donnait sur la Puerta, il fut prêt d'éclater en sanglots. Piété filiale? Oh non! Le pauvre petit était loin de songer à son père outragé. Ce qui le troublait en ce moment, comme ce qui venait de l'exaspérer dans la cour, c'était l'atteinte à sa fierté, c'était l'humiliation d'avoir été tenu pour un égal en un point où il se sentait infiniment supérieur: sa qualité de fils de la maison. S'il voulait bien s'abaisser, lui, jusqu'à traiter familièrement les domestiques, il prétendait aussi se réserver l'initiative et la mesure de ces rapprochements. Il descendait vers les valets: il n'entendait pas les voir s'élever jusqu'à lui. En cela encore il [illegible] bien dans la logique et dans les traditions de sa race, et il ne savait pas, comme finissent par l'apprendre, à leurs dépens, toutes les [illegible] qui décholent, combien il [illegible] est difficile à garder dans [illegible] rapprochements redoutables.

Pour [illegible] un [illegible], en petit homme de [illegible] vouloir ferme, Luis [illegible] entre [illegible] dents son petit "[illegible]" familier [illegible] des petites baies longues [illegible] mi-hauteur, de courtines [illegible], il regardait courir vers [illegible] marchands d'oeillets, les [illegible] billets de loterie et les tramways [illegible]. Des jeunes filles madrilènes passaient, avec leurs grands pas de chasseresses, une rose jaune [illegible] pli de leur mantille.

Luis méditait sur cette vie de sujétion qui lui était faite et la dure rançon que payait journellement sa fierté à son besoin de divertissement et de [illegible]. Quoi! Ne pouvait-il donc, sans déroger, rire des drôleries d'un domestique? Et pour le plaisir de se voir traiter en seigneur, renoncerait-il aux avantages de ces libres fréquentations? Vivrait-il, seul et triste, dans le vieil hôtel? Car, pour lui, pas de milieu [illegible] la solitude ou les domestiques. De loin en loin, il est vrai, de grandes dames [illegible] de sa mère [illegible] prendre [illegible] au Retiro ou à la [illegible] aristocratique [illegible] ne [illegible] de [illegible] lettres [illegible] aux enfants [illegible] élevés [illegible] Marouja.

Ici [illegible] un moment [illegible] Marouja. Et Luis [illegible] de son regard d'eau profonde [illegible] d'arbres qui [illegible] devant lui, sur la rue d'Alcala. Il retrouvait, par [illegible] allées [illegible] au Prado, il [illegible] promenade à âne avec [illegible] aux boucles [illegible] robe de mousseline blanche [illegible] Elle portait [illegible] d'eau, avec un gros noeud bouffant [illegible] une délicieuse [illegible] de tulle blanc chiffonné [illegible] petites [illegible] leur note claire [illegible] frappant de sa cravache le bon âne gris, elle avait des petits coups de tête qui faisaient sauter lourdement, par devant ses deux épaules, ses deux boucles de cheveux noirs.

Ces boucles, un chambellan de la Cour les avait caressées, ce soir-là, en demandant:

— Marouja, pour qui est cette boucle?

— Pour ma mère.

— Et celle-ci? [illegible]

Et au lieu de répondre: "Pour vous!" comme on doit dire chez les "ninas" bien stylées, la fillette avait murmuré, en tournant son beau sourire vers son petit compagnon:

— Pour Luis!

Le petit garçon lui savait gré de cette gentillesse, et de ce beau sourire et de ce grand regard. Dans l'amertume qui lui étreignait le coeur, elle était la seule image vraiment douce: quelque chose comme sa petite soeur, mais moins familier et comme environné d'un mystère. Auprès d'elle, il se sentait remonter du niveau bas où il se traînait avec les domestiques, au-dessus de ce qu'il y avait de plus haut dans le meilleur de son âme. C'était une ascension continue et très calme, infiniment bienfaisante, et cela presque sans paroles, par la douceur du regard, la dignité du maintien, le repos exquis des lèvres et des petites mains lentes. Ah! s'il avait Marouja auprès de lui, jamais, non! jamais il n'irait aux domestiques! Ce serait comme aux temps trop brefs où sa mère était là, l'enveloppant, tout le jour, de sa tendresse!

Sa mère! Il lui semblait, par moments, qu'elle était morte, tant la différence était grande entre la "première", la vraie, celle des lointains souvenirs, celle, surtout, des débuts de Madrid, et celle qu'il apercevait maintenant, à la "nursery" ou au boudoir, entre deux soirées. Qu'avait-il donc fait pour qu'on lui changeât ainsi sa mère au moment où, sans la nommer, il la réclamait davantage par toute la vague détresse de son coeur désemparé!

Mais ce coeur aussi changeait, de jour en jour, vis-à-vis d'elle. A force de trouver étrangère à sa propre vie celle qu'il appelait confusément pour réparer, consoler, relever, il sentait monter en lui, après le désappointement et les larmes, l'amertume, le dépit, presque la colère. Si on le fuyait ainsi, on ne l'aimait donc pas! ou on lui préférait autre chose!

Et tout cet amour que l'enfant aurait voulu dépenser, retombant sur lui-même sans rencontrer d'autre objet, développait dangereusement dans son âme l'égoïsme et la soif de jouir.

Après la scène avec le groom, Luis fut plusieurs jours sans voir les domestiques. La matinée était prise, comme d'habitude, par les leçons; seul, l'après-midi restait le moment de l'épreuve. Dans les débuts, quand on ne venait pas le prendre pour la promenade, Luis mettait à profit sa féconde imagination. Il inventait des jeux, des drames, et pour les mettre en scène il avait de nouveau recours aux rouleaux de bobines et aux boîtes de la chambre de débarras. Il passait ainsi des heures, accroupi dans sa chambre ou sur le grand palier, près de l'épagneul de bronze: c'était là que les visiteurs, qui montaient au cabinet de son père, le rencontraient souvent, assis sur une marche, quelque morceau de carton à la main, et si absorbé dans son rêve, qu'il ne répondait même pas à leur salut.

Pourtant Luis ne tarda pas à éprouver la lassitude qui suit les longues songeries. Quand il eut épuisé la guerre russo-japonaise, les courses de taureaux et les histoires de brigands, il éprouva le besoin de renouveler son répertoire. Il relut les quelques volumes de Jules Verne que sa soeur avait apportés de Bruxelles. Mais ces récits d'expéditions ressemblaient aux batailles navales et aux chevauchées à travers la Sibérie, dont son imagination était fatiguée. Il lui fallait des choses moins aventureuses et plus nouvelles.

Il se souvint alors d'avoir vu dans la chambre du Djock, au temps de sa popularité chez les domestiques, une étagère pleine de volumes à couverture jaune auxquels le groom avait paru souvent prendre un vif intérêt. C'étaient des traductions castillanes de romans grivois; signés de Paul de Kock, d'Armand Silvestre et de Catulle Mendès. Luis avait exprimé, un jour, le désir d'emporter quelques-uns de ces ouvrages. Mais le moricaud, après un moment d'hésitation, avait déclaré que "cela n'était pas pour les enfants".

Le souvenir de cette réponse ne rendait que plus affriolant, pour le malheureux petit garçon, l'attrait des mauvaises brochures. Et, profitant d'une heure opportune, il monta dans les mansardes où Djock, comme tous les domestiques de la maison, avait sa chambrette.

Sur le seuil, pourtant, le petit garçon hésita. Le bruit du loquet avait remué un écho dans l'appartement vide. Là-bas, entre les deux fenêtres aux carreaux maculés l'enfant voyait luire étrangement le dos des volumes et des brochures sur l'étagère de bois. Il avança, allongeant le pas pour se donner de l'assurance. Il étendit la main vers les rayons, mais la petite bibliothèque était trop haut perchée pour sa taille. Il prit alors une chaise. Il allait y monter quand un petit craquement de bois le fit se retourner. Il ne vit rien.

Un moment, il resta là, un genou sur la chaise. Dans le silence de la chambre déserte, il entendait distinctement le coup sourd de son coeur battant contre sa poitrine. Il sentait très bien la vilenie d'un acte qui était à la fois une mauvaise action et un vol... un vol à un valet! Si sa mère apparaissait là, tout à coup, elle, si dédaigneuse et hautaine avec ses domestiques! Puis il songea qu'elle était trop occupée à ses plaisirs pour venir surveiller les allées et venues de son enfant. Oh! il était seul, dans cette chambre close! Et il aurait voulu, oui, hardiment! que ce bruit qu'il venait d'entendre fût le pas de sa mère revenant à son enfant! Ainsi, du moins, elle le surprendrait dans une faute où elle était elle-même la première coupable!...

Une flamme mauvaise cassa dans son regard. Il monta sur la chaise, saisit les trois ou quatre volumes qui lui tombèrent sous la main et sortit, sans chercher même à étouffer le bruit de sa marche.

Quand il parut dans la clarté du palier, ses joues mates avaient pris une teinte blême, ses lèvres étaient contractées, et le délicieux éclat de miel de ses yeux s'était figé en une fixité froide, dure comme un reflet d'acier.

Dès ce jour, Luis ne fut plus embarrassé de ses soirées. Il s'enfermait dans sa chambre, s'installait dans le mirador, devant les longues baies ouvertes sur la lointaine perspective de la Puerta et de la rue d'Alcala. Il lisait. Bien des choses qu'il ne comprenait pas à la lecture courante s'éclairaient avec la méditation, surtout quand il les rapprochait de ce qu'il avait entendu dire aux domestiques.

A ces moments de songerie, Luis renversait sa chaise jusqu'à faire toucher le dossier contre la ferrure basse du balcon, étendait ses jambes sur un guéridon placé devant lui et le volume à demi fermé sur son doigt, laissait errer son regard. Par moments, il se penchait plus vivement et suivait des yeux avec attention quelque chose qui s'éloignait: une voiture découverte, une [illegible] rouge...

Pauvre Luis! [illegible]

[illegible] Depuis ses dernières [illegible] il lui semblait que [illegible] Marouja perdait chaque jour [illegible] Séverine [illegible] quand son image se présentait [illegible] entre deux pages [illegible] Il laissait [illegible] cadre [illegible]

Luis, pourtant, n'était pas d'âge à comprendre toute la portée de ses dangereuses découvertes. Il n'était encore qu'un enfant. La formation malsaine qu'il avait subie n'atteignait que le caractère et l'esprit. Il manquait à sa perversion précoce le coup de lumière de l'adolescence. En attendant, et par un juste effet de cette innocence matérielle, il restait naïf dans ses manières. Et, tout en étant initié à des problèmes qu'une raison normale ne découvre guère entièrement avant seize ans en deçà de l'Ebre, il n'avait pas, le moins du monde, la gaucherie qui accompagne cet âge. Il n'était troublé que dans la fine pointe de son esprit. Mais sa connaissance prématurée et mal acquise ne risquait-elle point de précipiter dangereusement l'heure des dernières et définitives constatations? C'est l'aboutissement naturel de cette éducation de la chasteté par les domestiques, par le roman et par la rue: une adolescence prématurée, avec son aboutissement aussi,—la sénilité précoce.

IV.

LA SOIREE DE GLACE

Vers la fin de l'automne de cette année, le bruit courut que la Cour quitterait la capitale aux derniers jours de novembre, pour aller passer les mois d'hiver à Séville.

Aussitôt ce furent, dans tout Madrid, des préparatifs d'exode vers le pays des eucalyptus. La colonie sévillane de la capitale s'agita comme une nuée de lapereaux jouant dans une clairière. Il y eut un tel jeu d'éventails et de mantilles, un tel assaut d'esprit et de gaîté, que les cervelles les mieux rassises se laissèrent elles-mêmes étourdir.

Pour comprendre ce subit enthousiasme, il faut connaître l'influence qu'exerce, sur les Espagnols du bord, l'évocation des charmes capiteux de l'Andalousie: son ciel d'un bleu de velours, sa lumière d'une pureté éclatante, sa végétation déjà orientale, la grâce spirituelle et joyeuse de ses habitants. Ajoutez que les familles de la grandesse, originaires du Sud, et les riches commerçants de Cadix et de Malaga, qui passent les mois d'été dans les villes d'eaux des Pyrénées, ne se font jamais faute de vanter les attraits de leur province avec une exagération séduisante et persuasive.

Quand se répandit la nouvelle d'un prochain départ des souverains pour la capitale de l'Andalousie, la comtesse, à peine rentrée d'Ostende, où elle avait passé les mois des grandes chaleurs, comme elle faisait chaque été, se vit prise tout à coup dans ce remous de soleil. Elle songea qu'un peu de romantique andalou aiguiserait peut-être son appétit de plaisir, qui commençait à se blaser, et céda au charme de l'inconnu. Elle emmènerait avec elle les deux petits, tandis que le comte resterait seul à Madrid, pour l'expédition des affaires urgentes, et ferait seulement deux ou trois fugues vers le Midi, pendant la villégiature de la famille royale.

Luis accueillit avec une joie débordante la nouvelle d'un prochain séjour à Séville. Malgré son origine, malgré les vacances annuelles à l'étranger, il demeurait très Espagnol, et, à ce titre, il adorait cette grâce du [illegible] cette aisance des manières, cette finesse de l'esprit qui font du type andalou un être tout de charme et de gaîté. Du reste, Marouja était Andalouse! Souvent elle lui avait parlé de son pays, au nom si joli, Lora del Rio. Une large ville toute rose, avec une haute tour où venaient se poser en claquant du bec des cigognes blanches aux pattes rouges. Elle [illegible] à Séville, Marouja, bien sûr! De Lora, où sa famille possédait une maison de campagne, c'était à peine une promenade!

Le majordome des comtes [illegible] partit pour Séville avec des instructions précises [illegible] choix d'une maison "très andalouse" dans cette extraordinaire et charmante ruelle du Conde de Benomar que les Sévillans s'obstinent à appeler de son ancien nom: calle del Aire. Dans les plus fortes chaleurs d'été, en effet, il y règne toujours un souffle léger dû sans doute à ses courbes ingénieuses et à une étroitesse telle que deux enfants peuvent, aisément, se donner la main d'un balcon à l'autre. Cette rue, extrêmement achalandée pendant l'équinoxe, possédait une jolie maison arabe qui, par miracle, s'était trouvée libre à l'entrée de l'hiver. On s'y installa dans les premiers jours de décembre, et saint Nicolas qui, chaque année, depuis le séjour à Bruxelles, avait pris l'habitude [illegible] dans la nuit de sa fête les bras chargés de jouets, par la chambre de Stéphanie et de Luis, apporta, cette fois, deux ravissants costumes andalous: pour la petite fille, une toilette de maja, qui semblait peinte par Goya, avec l'éventail, la pandereta ou tambourin, et les [illegible]; pour le petit garçon, un bel uniforme de toréador, avec la toque ronde flanquée de deux pompons, la veste courte à épaulettes, la cravate et les bas de soie rose et la culotte chamarrée de larges lisérés d'or.

Tout de suite, la comtesse fut enchantée. Cette extraordinaire lumière du ciel, la douceur de l'atmosphère, la dentelure nette et blanche des terrasses que dominait, toute mauve, la Giralda, la folie qui régnait dans l'air quand, le soir, sous l'azur à peine estompé, claquait le galop infatigable des castagnettes: tout la séduisit. A la cathédrale, pendant le délicieux gazouillement des dix pages qui forment la maîtrise, elle se sentit des aspirations pieuses: elle s'acheta une mantille noire pour la Semaine sainte. Puis elle alla voir les gitanes et [illegible] demander aussitôt un maître de danse du pays pour apprendre le jaleo et le bolero.

Luis, plus fin, ressentait des impressions profondes et contenues. Le matin, quand l'aube sévillane pénétrait dans l'étroite ruelle et frappait les rideaux jaunes du mirador, il jetait à bas son oreiller de plumes, pour mieux entendre les bruits de l'extérieur, et, enroulé dans une couverture légère, la tête au bord du traversin, les yeux dans la blancheur des fenêtres, il écoutait. C'était d'abord le pas [illegible] de cuivre des [illegible] qui vont porter l'eau fraîche dans les quartiers arabes; [illegible] la fois [illegible] [illegible] âne [illegible] petits [illegible] pendant douze [illegible]

[illegible]

[illegible] quatre [illegible]

[illegible] généreux [illegible]

[illegible]

[illegible] Marouja sur les [illegible] furent [illegible] sur le [illegible] yeux [illegible] daient [illegible] cactus [illegible] mandiers [illegible] petits [illegible] chiquilles [illegible] pourtant [illegible] blancs [illegible] de [illegible] Barbarie.

[illegible] remords, il faut jeter son âme et se[illegible] sens dans toutes les fièvres? Ainsi le grand vent des voyages balaye de son souffle de folie la pauvre voix si obstinément triste qui pleure l'irréparable!

La Cour n'avait pas tardé à subir, elle aussi, l'ensorcellement de Séville. L'ivresse de ces hivers attiédis l'avait gagnée. Et le palais pittoresque n'était pas encore entièrement aménagé pour les souverains que l'on bousculait, de nouveau, ses divans et ses coffrets arabes pour des réceptions et des fêtes. Le grand salon des Ambassadeurs, le Patio de las Doncellas, les jardins de l'Alcazar virent tour à tour une foule élégante et joyeuse envahir leur décor d'arceaux, d'azulejos ou de palmiers.

Aucune de ces soirées n'égala en animation la séance de patinage qui eut lieu pendant la semaine de Noël.

Les raffinés, ceux qui aiment à tirer de la vie les jouissances les plus subtiles, trouvent un plaisir particulier à se procurer leurs joies anciennes dans un cadre disparate et nouveau. Quelle cervelle féminine et extravagante conçut pour la première fois l'idée d'une fête de patinage [illegible] le ciel oriental de la cité que les poètes arabes appelaient "la sultane du Guadalquivir"? On parla [illegible] [illegible] des futaies hautes du bois de la Cambre. Enfin, on avait entendu dire qu'au jour où Séville aurait aussi son Palais de glace, elle ne dédaignerait pas d'avoir pour cavalier un certain mister Patrick Murray, Anglais d'origine, et qui possédait de riches bodegas à Malaga.

Beaucoup de mères ont raison de louanger l'Exterminateur de Vers de Mother Graves car il a soulagé leurs enfants qui étaient malades et leur a rendu la santé.

(A SUIVRE)

1,464 RELIGIEUX FRANCAIS SONT MORTS PENDANT LA GUERRE

8,928 se sont enrôlés volontairement, la plupart venant du dehors de la France. — Les décorations méritées par ces prêtres-soldats.

Paris, 11 — Des statistiques récemment publiées à Paris montrent que 8,928 religieux furent mobilisés au cours de la guerre. Ce chiffre ne comprend pas les membres du clergé séculier. La majorité de ces religieux appartenait à des communautés établies hors de la France, et ces religieux étaient venus s'enrôler volontairement. De ce nombre, 1,464 sont morts au cours de la guerre. «Les morts se répartissent comme suit:

Assomptionnistes, 42; Bénédictins, 24; Capucins, 40. Dominicains, 28; Frères des Ecoles Chrétiennes, 280; Jésuites, 165; Lazaristes, 41; Missions Etrangères de Paris, 53; Pères du St-Esprit, 81; Frères de Marie, 100, Rédemptoristes, 39; Trappistes, 54.

Il faut se rappeler que le nombre des morts aurait été plus élevé si l'exil de la plupart des communautés religieuses n'avait pas empêché ou du moins diminué le recrutement des novices.

220 Croix de la Légion d'Honneur, 346 Médailles Militaires et 4,722 citations à l'ordre du jour furent méritées par les membres des Congrégations religieuses de France au cours de la guerre.

LA SITUATION NAVALE DE LA GRANDE BRETAGNE

(La Croix, Paris)

Pour se rendre compte de la politique navale de la Grande Bretagne il suffit de parcourir les quelques pages que la **Revue Maritime** de juillet 1921 a consacrées au budget naval de nos alliés.

Que la puissance de l'Angleterre, l'hégémonie [illegible] l'on pourrait dire qu'elle exerce sur la politique navale et économique du monde entier repose sur ses divisions de "capital ships", c'est un dogme accepté de tous. Maîtresse de la mer, la Grande Bretagne était, il y a un demi-siècle, en mesure de tenir en échec toute tentative d'impérialisme mondial.

C'était le beau temps où sa flotte, simple ébauche de celle d'aujourd'hui, pouvait faire face à toute coalition sur mer.

Mais il lui fallut en rabattre, dans plusieurs nations les flottes prenaient corps. L'Angleterre ne se mit pas en frais d'invention, elle prit modèle sur les cuirassés étrangers et, en leur donnant quelques milliers de tonnes en plus, leur assurait pour le même armement le rayon d'action nécessaire. Bientôt elle dut se borner à braver la coalition de deux flottes étrangères [illegible] deux quilles" quand [illegible]

[illegible]

dant à la mise en chantiers de quatre superhoods de 55,000 tonnes, elle veut mettre ses bases de Singapour, de Vancouver... en état de recevoir cette flotte gigantesque de demain. Remarquons que la caractéristique des nouveaux mastodontes est moins la vitesse (34 noeuds) qu'on lui prête à tort que l'énorme approvisionnement de mazout qui leur est indispensable pour pouvoir tenir la mer longtemps.

Que de milliards ces bases et ces mastodontes vont exiger!

L'Angleterre, devant l'énorme partie qui se prépare dans le Pacifique, voudrait s'assurer un concours plus effectif, sur mer, de ses Dominions, mais la perspective d'entrer en conflit avec les Etats-Unis, les arrête, car ils poursuivent avec ceux-ci la même politique de races. Dès lors, l'on se rend compte de toutes les difficultés que rencontre Lloyd George dans le développement de la politique anglaise et son souci d'éviter le conflit entre ses deux alliés "qui sont les nôtres"!

Il ne nous est pas possible à nous, Français, de considérer d'un oeil indifférent les sombres nuages qui s'élèvent dans ces parages éloignés, où nos intérêts sont si considérables.

Nous voudrions bien ne pas prendre part au conflit et rester neutres, au besoin arbitres [illegible] le pourrons-nous? La France a-t-elle la marine de sa politique?

Commandant MORAZZANI

LE CARACTERE DE PIE XI

Le cardinal Lualdi donne quelques détails rétrospectifs sur la vie du Pape.

[illegible]

Une délégation de l'Eglise orthodoxe grecque rend visite au délégué apostolique

[illegible]

AUX FRANCAIS

Comite de Protection et D'education des Orphelins de Guerre et fils de Français Résidant à L'etranger Fondé sous le Patronage de l'office National des Universités et écoles Françaises et de l'Alliance Française et reconnu d'utilité publique par decret du 23 Novembre 1918

[illegible]

ment national à tous les enfants de nos compatriotes qui se sont fixés, momentanément ou pour longtemps, hors du pays natal.

Dans les deux parties de l'oeuvre qu'il s'était ainsi proposée, tout était à créer. Les institutions en vigueur ne lui offraient pas de moyens d'action. Il a dû entreprendre d'abord de trouver et de faire adopter ces moyens. Aujourd'hui il est fier de pouvoir annoncer qu'il y a pleinement réussi.

[illegible]

de pouvoir toujours compléter leur instruction en France, et ils ne manqueront pas, nous en sommes convaincus, de faire appel à nous dès que ces enfants auront atteint l'âge auquel, sans inconvénient, les familles peuvent consentire à se séparer momentanément d'eux.

Monsieur et Cher Compatriote.

Voilà quelle est notre oeuvre jusqu'à présent. Aidez-nous à la pousser plus loin, en nous mettant à même de faire bénéficier des mesures que nous avons obtenues, le plus grand nombre possible de jeunes Français résidant à l'étranger, orphelins de guerre ou non. Vous en connaissez. Efforcez-vous d'en découvrir que vous ne connaissez pas encore, et adressez-nous les tous. Nous nous occuperons d'eux, trop heureux de servir dans leurs petites personnes la grande cause de la patrie.

Il y a en effet le plus évident intérêt national, pour vous comme pour nous, à leur faire acquérir la culture française. Au moment où notre race est si douloureusement affaiblie par l'atroce saignée de la guerre, il ne saurait lui être indifférent de conserver ou de perdre ces membres précieux que lui offre toute une si belle jeunesse dispersée au loin. Ils ne sont pas détachés d'elle, certes, mais en eux l'indifférence et l'absence de soins de la part du vieux pays affaibliraient à la longue la vertu du sang original. Voilà ce qu'il faut empêcher à tout prix. La France n'est pas, hélas! assez riche en enfants pour qu'elle puisse envisager d'abandonner ceux des siens [illegible]

[illegible]

Le Président: Jules Cambon.

Le Vice-Président: Jules Gautier.

[illegible]

LES ATTAQUES EN EGYPTE

[illegible]

PELERINAGE A LOURDES

[illegible]

L'offre du vote triple se termine lundi le 6 mars

Ce sera ensuite l'offre d'un vote double pour deux semaines

Le concours est entré dans sa période critique avec tous les candidats ayant chance de gagner le Chalmers ou le Maxwell Le concours se terminera le 3 avril

Que tous les candidats et leurs amis se mettent bien en tête que l'offre du vote triple dans cette campagne se terminera positivement lundi, le 6 mars, à 9 h. p.m. précis. Que l'on se mette bien en tête aussi que cette offre est la meilleure de tout le concours, qu'on n'en fera pas une pareille, qu'on ne la prolongera pas et qu'il ne sera pas faite une autre offre aussi avantageuse.

Quelques candidats semblent sous l'impression qu'avant la fin du concours il sera fait une autre offre plus avantageuse. Il n'y en aura pas d'autre. Il est donc dans l'intérêt de tous les candidats de nous faire parvenir tous les abonnements posibles avant lundi, le 6 mars, 9 h. p.m. Les candidats de la campagne et des villes autres que Winnipeg ont les mêmes avantages que ceux de Winnipeg car ils peuvent travailler jusqu'à lundi soir. Leurs abonnements peuvent être mis à la poste jusqu'à lundi soir, 9 heures. Bien que ces abonnements ne nous parviendront que quelques jours plus tard, ils n'en recevront pas moins un vote triple.

Vote double après le 6 mars

L'offre du vote triple sera suivie de l'offre du vote double. Ce sera la plus avantageuse avant la fin. Cela veut dire qu'à compter du 7 mars, et durant une période de deux semaines, nous donnerons pour les abonnements deux fois le vote offert tout à fait au début. Cette offre du vote double durera jusqu'au 20 mars. Après cette date il y aura une réduction de 25% dans l'échelle des votes.

Impossible de désigner le gagnant

Quand on considère les résultats obtenus jusqu'ici par les candidats, il est difficile de dire que quelqu'un ait l'avantage. A vrai dire, la lutte est serrée et tous les candidats ont une égale chance de l'emporter. Vraiment la lutte ne fait que commencer à devenir sérieuse. Il se peut même que le vainqueur n'ait pas encore été en nomination. Cette offre du vote triple permet de faire de grands progrès. Tout candidat peut facilement s'asurer une bonne avance. Quelques abonnements de cinq ans d'ici la fin de l'offre du vote triple peuvent vouloir dire beaucoup dans le résultat final.

La lutte bat maintenant son plein. La liste des candidats ne mentionnera plus que les candidats demeurés en activité. Nous éliminerons ceux qui n'enverront pas au moins un abonnement par semaine. Il va de soi que nous tiendrons compte d'éloignement des candidats des bureaux de poste ainsi que du fait qu'ils auront pu être malades. Ils n'auront qu'à nous notifier du fait pour que nous maintenions leur nom sur la liste.

Le concours se termine le 3 avril

Le concours se terminera positivement le 3 avril. Il n'y aura pas de prolongement du concours. Les votes sont placés dans une boite de scrutin qui se trouve à nos bureaux. Un comité des principaux citoyens constituera le tribunal des juges. Il leur appartiendra de faire le comptage des votes et de décerner les prix. Ce comité des juges fera le comptage des votes plusieurs jours après la fin du concours, afin de donner chance à tous les candidats de nous faire parvenir tous leurs abonnements.

but. Cete offre du vote double durera jus-

Comme ce concours se terminera dans un peu plus de quatre semaines, il reste à voir quel candidat fera le meilleur travail afin de gagner un beau Chalmers Touriste de $2150. ou un Touriste Maxwell de $1320., ainsi que les 23 autres prix gratuits que nous donnerons aux candidats victorieux.

teur du Pélerinage Franciscain "Lourdes-Rome-Assise" la puissance et l'influence exceptionnelles de votre organisation: toutes les portes s'ouvrent devant les agents de Cook [illegible]

[illegible]

Veuillez agréer Messieurs, l'hommage de mes sentiments dévoués et l'assurance de ma haute considération. [illegible] Théodoric Paris, o.f.m.

Débuts d'un missionnaire

[illegible]

pays dont la population est de quatre ou cinq cents millions d'âmes; or sur ce nombre on compte à peu près deux millions de chrétiens. La conversion d'un peuple est surtout l'oeuvre de la grâce de Dieu, mais les hommes ont quelque chose à faire pour obtenir cette grâce: ils doivent prier, envoyer des missionnaires, les aider, les soutenir. Les oeuvres qui urgent dans le temps présent sont d'abord celles des catéchistes et des maîtres d'écoles pour introduire le christanisme dans les familles qui l'ignorent, pour démontrer aux païens l'insuffisance de leur religion et les convaincre de leurs erreurs, pour apprendre aux convertis les prières et la doctrine catholique, pour tenir les écoles, pour entretenir parmi les néophytes la connaissance et la pratique de la religion, il leur faut des coopérateurs indigènes sans lesquels leur ministère n'aurait qu'une désolante stérilité.

Le Révérend Père fait un appel pathétique à ces jeunes gens qui sortent tous les ans de ces vingt et quelques collèges de la province de Québec. En entrant pour la première fois dans ces maisons bénies, leur idée pour la plupart était déjà arrêtée: faire des prêtres du Seigneur pour travailler un jour au salut des âmes. Que ne leur est-il donné, à l'époque de leur retraite de vocation, de faire une excursion à travers la province de Chang-tong?

Le volume publié par le Père Bonaventure répond aux voeux exprimés dans la lettre apostolique "Maximum illud", que demande qu'on fasse connaître l'oeuvre des missions catholiques, sa lecture intéressera et édifiera, développera chez plusieurs une vocation apostolique et fera mieux comprendre le devoir imposé à tous, de soutenir les oeuvres entreprises dans le but de propager la foi catholique chez les peuples infidèles.

Jos.-N. GIGNAC, ptre.

L'ouvrage est en vente chez les principaux libraires de la province de Québec. [illegible]

CHRONIQUE
Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

LE JOURNAL CATHOLIQUE

Le concours de La Liberté bat son plein. Chaque semaine nous suivons avec un intérêt nouveau la marche progressive des votes amassés par les candidats.

L'on dira peut-être que les prix magnifiques offerts généreusement aux vainqueurs, leur sont un puissant stimulant. C'est juste. Mais, lors même que certains de ces candidats braveraient tous les ennuis de la sollicitation — fatigues, refus, brutales rebuffades, etc.— pour ne voir que la récompense permise, il s'agit, pour nous, de savoir le but visé par ceux qui autorisent ce concours.

Lorsque la presse jaune fait tant de réclame pour répandre ses idées mauvaises, son venin contre tout ce qui peut semer le bien, ses scandales et ses nouvelles sensationnelles, ne convient-il pas davantage que le journal catholique cherche à répandre sa saine littérature et l'impartialité d'un jugement droit?...

"La Liberté," croyons-nous, malgré les lacunes qu'on peut lui reprocher, fait certainement sa large part de bien au sein de la population manitobaine. C'est "notre journal à tous, et s'il est susceptible d'améliorations — ce qui vient avec les années — à plus forte raison mérite-t-il tous nos encouragements, tous nos efforts pour le maintenir, le faire prospérer et le faire connaître.

L'argent est rare! Hélas! Combien, à l'heure qu'il est, en éprouvent la trop cruelle certitude! C'est souvent un sacrifice très grand pour nombre de ceux-là d'avoir à refuser cette manne de l'esprit faute des deux piastres exigées en retour. L'occasion est belle, pour ceux qui peuvent facilement disposer de plusieurs fois cette somme, d'en faire profiter quelques familles pauvres connues d'eux. Cette charité leur vaudrait double, triple même. Car, outre qu'ils aideraient à la diffusion d'un bon journal, ils feraient des heureux, et réchaufferaient l'ardeur des candidats qui n'ont pas toujours affaire à si larges coeurs.

En tout ceci, reconnaissons-nous le devoir qu'il incombe à tout Canadien-français digne de sa race, de comprendre l'importance de la presse catholique, dans le siècle de démoralisation que nous vivons et de l'appuyer par tous les moyens possibles?

JACQUELINE DES ERABLES.

Février 1922.

SOUVENIR

Je cherche les endroits où ta robe est allée,
Où flotte un souvenir de ta jupe envolée,
Le passé me remonte à l'âme..., et comme un pâtre
Qui rêve solitaire au fond du soir bleuâtre
Je regarde, immobile en mon recueillement,
Je regarde là-bas, sur mon coeur doucement,
Plus suave, on dirait, dans les ombres disparues.

Ton souvenir est comme un coffret de reliques
Où dorment des joyaux d'amour mélancoliques
Et que j'ouvre à genoux pour voir comme un trésor
Tout mon passé dans l'ombre étinceler encor!

Comme un écho profond l'amour en moi persiste.
Le reproche est bavard; la rancune égoiste.
Je ne te dirai rien, sinon que je suis triste...

Telle une fleur qu'on coupe et qui douce à souffrir
Ne sait rien qu'exhaler ses parfums et mourir.

ALBERT SAMAIN.

montrer par de tels exemples quelle est la force morale qui inspire aux plus modestes d'entre nos prêtres la dignité de leurs fonctions. Une fois de plus le secret de la confession a eu son martyre.

Evangile

1er DIMANCHE DE CAREME

(Matth., iv, 1-11.)

En ce temps-là, Jésus fut conduit par l'Esprit dans le désert, pour y être tenté par le démon. Après avoir jeûné pendant quarante jours et quarante nuits, il eut faim. Alors le tentateur, s'approchant, lui dit: Si vous êtes le Fils de Dieu, ordonnez que ces pierres deviennent des pains. Jésus lui répondit: Il est écrit: L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. Alors le démon le transporta dans la ville sainte, et, l'ayant placé sur le haut du Temple: Si vous êtes le Fils de Dieu, lui dit-il, jetez-vous en bas; car il est écrit: Il a commandé à ses Anges de veiller sur vous, et ils vous porteront entre leurs mains, de peur que vous ne heurtiez votre pied contre la pierre. Jésus lui répondit: Il est encore écrit: Vous ne tenterez pas le Seigneur votre Dieu. Le démon le transporta encore sur une montagne très élevée, et, lui montrant de là tous les royaumes du monde avec toute leur gloire, il lui dit: Je vous donnerai tout cela, si, en vous prosternant, vous m'adorez. Mais Jésus lui dit: Retire-toi, Satan, car il écrit: Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul. Alors le démon s'éloigna, et aussitôt les anges s'approchèrent et le servirent.

Bout de conversation

—Oui, me dit le bon curé, si je pouvais maintenant marier ma trentaine de filles avec ma trentaine de garçons, cela me débarrasserait d'un grand souci.

—Vous dites? m'écriai-je, croyant avoir mal entendu.

—Je dis bien: si mes trente paroissiennes bonnes à marier pouvaient s'entendre avec mes trente paroissiens qui ne songent qu'au mariage, ce serait une excellente affaire.

—Est-ce donc vous, lui dis-je, qui devez faire toutes ces combinaisons-là?

—Moi? Oui et non. Vous savez, rien ne marche tout seul, surtout dans une paroisse.

Mais pour le mariage, il me semble... Vous savez ce qu'on dit des mariages de curé?

Et, franchement, je ne pus m'empêcher de rire au nez de mon vénérable interlocuteur.

—Ah! vous riez de cela, vous. Vous êtes bien heureux!

Laissez-les donc faire vos jeunes gens, répliquai-je, vous verrez qu'ils finiront bien par se rencontrer.

—Vous pensez? Eh bien! je vois le contraire. Pour quelques-uns, qui ... pour les autres, non: ils sont là qui se regardent comme des ... [illegible]

[illegible]

—Oui-dà!

—Mes filles sont parfaites, finies, lissées. Mes garçons sont à peine rabotés. Je ne crois pas, moi, que nos filles soient trop instruites. Ce sont nos garçons qui ne le sont pas assez. Remarquez bien ceci, si nous sommes aujourd'hui ce que nous sommes, si nous parlons un langage convenable, si nous avons une certaine politesse ... aux choses de l'esprit, c'est que les soeurs nous ont formés pendant près de trois siècles ... [illegible]

[illegible]

—Ah!

—Jugez ... [illegible] ... rustauds.

Le jaunisme

[illegible]

facile à tourner vers le fait divers à sensation, le crime mystérieux, le drame d'alcôve sordide?

On le dirait, à feuilleter les quotidiens d'Europe et d'Amérique les plus répandus. S'ils ont atteint d'aussi gros tirages, c'est moins pour la nouvelle internationale, pour la nouvelle locale importante, pour l'information politique inédite qu'ils donnent qu'à cause de la façon dont ils ramassent un cadavre sur la chaussée, un adultère devant un tribunal et savent l'exploiter. Il n'y a plus de secret de justice ou de famille; les journaux font main basse sur cela et l'exhibent au grand public.

Le public veut cette nouvelle, je la lui donne, se dit un journal. Et, parce que celui-ci la publie, vingt autres journaux, constatant que cela fait grossir son tirage à lui, au détriment du leur, se précipitent sur la même proie, avec d'autant plus d'ardeur qu'ils sont les derniers arrivés, en jetant les lambeaux qui restent au public les plus sanglants, les plus immondes. Ainsi le cynisme de l'un fait la bêtise cupide des autres. Aucun d'eux ne peut se dire, ... même s'ils le rêvent parfois ... nous n'existons pas que pour le gros tirage. Nous prétendons être des organes publics en vue du bien public ... nous avons le devoir de respecter la vie privée des gens, de limiter la curiosité de nos lecteurs, au ... [illegible]

[illegible] ... — Le Devoir.

Le secret de la confession

Ceci n'est pas un conte, mais une histoire, une simple et véridique histoire, tragique cependant et douloureuse mais consolante aux coeurs chrétiens. La voici telle que nous l'apportaient les journaux du midi de la France.

C'était en 1889, dans une paroisse de l'archidiocèse d'Aix. Une vieille et riche dame demeurait dans une maison de campagne isolée. Elle recevait assez souvent la visite du curé, M. l'abbé Dumoulin.

Or, un matin, la vieille dame fut trouvée assassinée. Les meubles avaient été fouillés, les tiroirs vidés, des sommes importantes avaient disparu. La veille au soir le curé lui avait rendu visite. Personne autre ne paraissait être entré après son départ. Les portes étaient assujetties selon les vues de la maison, les chiens n'avaient pas aboyé. Personne n'avait entendu ni cris d'appels, ni bruit de pas.

Une voix souffla que le curé seul avait pu faire le coup. Les vraisemblances d'ailleurs l'accusèrent. Lorsqu'on vint lui annoncer le crime, il pâlit; quand les gendarmes parurent, il fut troublé; interrogé par le juge, il faillit s'évanouir; confronté avec le cadavre, il n'en put soutenir la vue.

Le curé fut accusé, dépouillé de sa soutane et traduit devant la Cour d'assises. Les journaux radicaux, ravis de l'aubaine, ouvrirent une rubrique spéciale pour le curé voleur et assassin.

Mis par son évêque en demeure de se défendre, le curé ne répondit pas. Il garda à l'audience la même attitude de contrainte, résignée et muette. On ne put lui arracher ni un mot d'aveu, ni un mot de désaveu. A toutes les questions, il opposait le silence.

Le jury le condamna aux travaux forcés à perpétuité. Il faillit être condamné à mort. Peu de temps après il partait pour Nouméa, île de l'océan Pacifique, où la France relègue ses condamnés.

Cependant l'abbé Dumoulin n'était point coupable.

Le soir du crime ... à peine avait-il pris congé de la vieille dame, que son sacristain, fort au courant des coutumes de la maison, lui avait succédé dans le salon. Il avait consommé son double crime, puis était parti tranquillement, refermant, selon les usages, les portes derrière lui.

Le lendemain ... l'abbé Dumoulin paraissait-il dans l'église, que le sacristain lui demandait d'entendre sa confession. Le prêtre désormais était lié.

De là, son trouble, ses angoisses, ses défaillances physiques de la première heure, son attitude contrainte et son obstiné mutisme.

Nul ne se doutait de cette horrible injustice. Seuls, le pauvre prêtre, en casaque de condamné, cassant des cailloux sur les routes au grand soleil de Nouméa, et le sacristain, remplissant tranquillement ses fonctions en France, connaissaient la vérité.

Mais, il y a quelques années, le sacristain tomba gravement malade. Criminel, mais croyant encore, il fit appeler un confesseur. Puis, il fit venir un notaire et des témoins, et Dieu permit qu'il eût la force, avant de mourir, de fournir la preuve de l'innocence du prêtre et de sa propre culpabilité.

Les amis de l'abbé Dumoulin entamèrent un procès de réhabilitation. Son innocence fut enfin, et malgré tous les obstacles, juridiquement reconnue; il fut rappelé de Nouméa, il put reprendre ses habits de prêtre, célébrer de nouveau les saints mystères, et l'autre jour, enfin, il rentrait dans sa paroisse la tête glorieusement couronnée de l'auréole du martyre.

Il ne parait pas que les journaux radicaux qui avaient poussé à sa condamnation, avec une si féroce éloquence, aient cru devoir manifester leur admiration et leurs regrets. Seuls, les plus honnêtes journaux ont rapporté en trois lignes la nouvelle de sa réhabilitation.

Pour nous, nous n'accomplissons qu'un devoir. Il nous est doux de

Le culte perpétuel de Saint Joseph



L'OEUVRE DES VOCATIONS SACERDOTALES (Suite)

Concours de notre charité. *C'est de préférence dans les familles nombreuses que lèvent les vocations. Dans ces milieux on connaît moins l'égoïsme et on y pratique mieux le sacrifice, mais on s'y heurte souvent à un manque de ressources pécuniaires facile à comprendre.*

Pouvons-nous permettre qu'un seul aspirant sérieux au sacerdoce soit arrêté par une question d'argent? Nous bâtissons de belles églises, nous donnons des calices, des fleurs, des chandeliers, des ostensoirs, pourquoi, avec plus d'enthousiasme encore, ne pas offrir à Dieu des calices vivants, des prêtres qui présenteront tous les jours à Dieu le sang précieux de son Fils?

Ce concours de charité, nos prêtres l'ont pratiqué en fondant des bourses dans les séminaires; mais la cherté de la vie rend ces secours insuffisants. Briguons l'honneur de contribuer selon nos moyens, et au prix de généreux sacrifices au recrutement sacerdotal. De toutes les charités il n'en est pas de plus précieuse au Coeur de Jésus.

Il faut donc, coûte que coûte, assurer aux enfants pauvres qui se destinent au sacerdoce, les moyens de répondre à leur vocation. L. B. S. J.

Concours de leurs prières, concours de leur zèle, concours de leur charité, voilà donc ce que demande l'auteur de cet article aux lecteurs du *Messager Canadien du Sacré-Coeur*, et voilà ce que nous demandons aussi à tous ceux qui nous lisent dans *La Liberté*, pour l'oeuvre des vocations sacerdotales. Plus tard peut-être développerons-nous ces idées, mais nous supplions dès maintenant nos amis du Culte Perpétuel de saint Joseph de bien réfléchir au besoin que la sainte Eglise a de prêtres et de ne négliger jamais une occasion de contribuer en autant qu'ils le pourront à la formation, soit prochaine, soit éloignée, d'un ministre au moins du Seigneur. Et nous ajouterons qu'ils ne doivent pas négliger non plus de faciliter l'éclosion et le développement des vocations à l'état religieux: les prêtres seuls ne pourront suffire à l'évangélisation s'ils n'ont auprès d'eux ces auxiliaires dévoués que sont les humbles Frères et les humbles Soeurs des différentes congrégations. Pères et mères de familles, faites-vous vraiment tout votre devoir sous ce dernier rapport? Priez saint Joseph de vous éclairer: nous l'en prierons avec vous de tout notre coeur.

EXTRAIT DE NOTRE CORRESPONDANCE

Le Pas, Man., 12 février 1922

Révérend et cher Père,

Merci de m'avoir rappelé le jour que je dois consacrer à vénérer saint Joseph. Je m'en suis acquitté de mon mieux, car j'aime beaucoup saint Joseph. Il m'obtient parfois des grâces précieuses.

Merci de votre petit opuscule et des feuilles édifiantes sur saint Joseph. Je vous bénis ainsi que votre belle oeuvre.

Tout vôtre en J. et M. I.
(Signé) ... Ovide, O.M.I.,
Vic. Apost. du Keewatin.

Lord City, P. ... "Je vous retourne les deux billets, vous annonçant que nous avons fait notre journée de dévotion. Pour Mme Th..., elle était malade depuis le 9 janvier, et le dimanche 15, je lui ai apporté tous ses livres de prières, et son chapelet; je lui ai allumé le cierge en face de saint Joseph, et elle a prié toute la journée. Vers sept heures du soir, saint Joseph est venu lui fermer les yeux: on peut dire qu'elle est morte de la douce mort de saint Joseph, car elle n'a pas souffert un instant." J. L.

Comme ce correspondant, nous croyons volontiers que Mme Th... a eu la plus belle des morts entre les bras de saint Joseph, le jour même qu'elle avait choisi pour sa journée de Culte Perpétuel. Elle fut une affiliée de la première heure et nous la recommandons aux prières des Associés.

Saint Joseph, soutien des familles, priez pour nous. Maison Saint-Joseph, Otterburne, Man.

Edouard VII est-il mort dans la religion catholique

Cette rumeur qui persiste depuis mai 1910, en dépit de plusieurs dénégations faites par des personnes intéressées, a repris une certaine actualité lors de la mort d'un ami intime du feu roi, Sir Ernest Cassel — Ce que racontent certaines personnes qui prétendent être bien informées. — Aucune preuve.

[illegible] ... de Québec ... [illegible]

... à cette ... Cependant les faits sont ... connus d'un petit nombre de personnes seulement ... pas qu'ils seront jamais ... publics.

... personnes prétendent savoir ... s'est passé au cours des derniers moments d'Edouard VII, et disent ce qui suit.

Lorsqu'Edouard VII fut rendu à ... extrémité, on fit venir au palais de Buckingham l'archevêque de Canterbury pour lui administrer les derniers rites de l'Eglise anglicane ... 1910. L'archevêque arriva en toute hâte au palais royal ... introduit immédiatement ... Cependant ... pas ainsi et ... dans l'antichambre ... Lorsqu'il pénétra dans la chambre, Edouard VII était inconscient et ne revint pas ...

L'archevêque se contenta donc de ... prières des agonisants et ... de consolation pour ceux ... du mourant.

... arriva tandis que l'archevêque attendait dans l'antichambre. Il n'existe aucun document et il n'y a pas de preuve officielle que le roi Edouard VII soit mort hors de l'Eglise anglicane.

Cependant, on dit qu'un prêtre catholique aurait été mandé auprès du roi mourant. Ce prêtre l'aurait préparé à la mort, l'aurait réconcilié avec l'Eglise catholique et lui aurait donné l'absolution. La personne qui donne cette information ajoute que le roi ne reçut pas les derniers sacrements de l'Eglise catholique, ayant perdu connaissance. Ce prêtre catholique aurait quitté le palais royal aussitôt que le roi eut perdu connaissance, et c'est à ce moment que l'archevêque anglican de Canterbury aurait été introduit dans la chambre du roi.

Il n'existe aucune vérification officielle de cette déclaration et il est peu probable que l'on en ait jamais. On a dit que le prêtre catholique qui avait assisté le roi Edouard VII dans ses derniers moments était le Père Bernard Vaughan, S.J., mais ceci est peu probable.

Quant à l'attitude d'Edouard VII envers les catholiques, il n'y a aucun doute. Les plus violentes attaques faites contre le roi alors qu'il était jeune, lui furent par les protestants dissidents. Edouard VII avait de nombreux amis personnels chez les catholiques comme chez les anglicans, et au cours de ses fréquents voyages sur le continent européen, il visita souvent un abbé catholique en Autriche.

A la mort du roi, le cardinal Bourne — il n'était pas encore cardinal — écrivit à la reine Alexandra, au nom de la hiérarchie catholique, pour lui exprimer la sympathie de ses sujets catholiques. La reine répondit par la lettre personnelle suivante:

Palais Buckingham, 11 mai 1910.

"Votre lettre m'a grandement touchée ainsi que l'expression de sympathie de la part de vos collègues dans l'épiscopat. Recevez mes plus sincères remerciements.

"Alexandra."

Le cardinal Bourne, prêchant dans la cathédrale de Westminster, le dimanche qui suivit la mort du roi, dit les sentiments des catholiques anglais envers le souverain décédé, en des paroles significatives.

"Nous, catholiques, dit l'archevêque de Westminster, nous pouvons nous rappeler avec des sentiments de gratitude la considération courtoise qui a inspiré sa visite à feu S. S. Léon XIII et qui marqua la visite mémorable en Irlande et, un peu plus tard, sa conduite à l'occasion de la mort du roi du Portugal. On se souvient aussi de plusieurs faits qui montrent en quelle estime Edouard VII tenait ses sujets catholiques. Nous voyons en cela une preuve de son ardent désir de traiter également tous ses sujets."

En deux de ces occasions, citées par le cardinal Bourne dans son sermon, Edouard VII fit ce qu'il considérait comme la seule chose convenable en face de l'opposition sectaire de la part des extrémistes.

Les protestants extrémistes protestèrent hautement contre la visite que fit Edouard VII à S. S. Léon XIII. Leur colère fut apaisée par un journal non catholique lequel ne voyait aucun inconvénient dans le fait que le chef de l'Eglise catholique recevait officiellement le chef de l'Eglise anglicane.

Au sujet du voyage du roi en Irlande, le cardinal fit allusion, probablement, à la réception du roi à Maynooth, par le Dr Mannix, qui était alors président du collège.

Mais ce fut lorsqu'il assista à une messe de "Requiem" pour le repos de l'âme du roi et du prince héritier du Portugal, que le roi Edouard VII agit en opposition flagrante avec les protestants.

La famille royale du Portugal était catholique pratiquante. L'ex-reine Amélie demeure actuellement à Londres ... à toutes les oeuvres catholiques. Après la mort du roi et du prince héritier, la colonie portugaise de la capitale anglaise fit chanter un service dans l'église portugaise de Saint-Jacques de Compostelle, et le roi Edouard fut invité à assister à ce service.

Les protestants protestèrent, mais en vain. Edouard VII fut reçu à l'église avec tous les honneurs dus à son rang et il assista à la messe à un trône spécial, selon le rite romain, pour la présence du souverain. Il est quelque peu difficile de se rappeler tous les incidents de cette occasion, mais on peut dire que quelques détails furent omis.

C'était la première fois depuis Jacques II, le dernier roi catholique de l'Angleterre, qu'un souverain anglais assistait officiellement à un office religieux catholique dans la capitale, et aussi les protestants mécontents ne cachèrent pas leur mauvaise humeur.

On raconte plusieurs épisodes de la vie du roi Edouard qui montrent que ses idées religieuses se rapprochaient de l'idéal catholique. On dit, par exemple, que la nuit qui précéda le couronnement, le prélat anglican qui porte le titre de "confesseur du roi", mais qui ne remplit jamais sa fonction, fut mandé auprès du roi pour exercer son ministère. On raconte aussi que feu le roi Edouard VII aurait déclaré, en conversation privée, que, s'il devait changer de religion, il prendrait celle du vicomte d'Halifax, chef des catholiques anglais.

Après la mort du roi, la chapelle ardente, au palais de Buckingham, avait un autel et les symboles catholiques. Ceci ne prouve cependant pas que le roi est mort ou n'est pas mort dans la religion catholique. Ceux qui peuvent prouver le pour ou le contre de la rumeur ne parleront jamais, à moins que ce soit pour une dénégation.

Autour de la Ferme

Si nous voulons dans ce pays survivre au Canada, si nous voulons devenir un facteur "économique" de plus en plus important, il importe que tous fassent leur la parole de Mgr Labelle, le grand colonisateur: "Emparons-nous du sol".

LUZERNE

Un monsieur, d'une de nos paroisses française, me pose cette question: Je voudrais savoir comment semer la luzerne "Alfalfa"? Est-ce mieux de la semer seule ou avec du grain? Mon terrain a été en pâturage de millet pendant dix ans. Je l'ai cassé le printemps dernier, je l'ai travaill avec ma herse à disques deux fois, je l'ai labouré à la fin d'août. Dans la suite j'y ai passé deux fois la herse ordinaire. Veuillez me répondre dans "La Liberté."

Je réponds à la première question: Quand à la manière de préparer le terrain.

Il y a un certain nombre d'espèces de luzerne que nous offrent les commerçants. La Grimm, la Turkestan et la Baltique sont les plus recommandées. M. J. Villeneuve dit beaucoup de bien de la dernière.

Où et comment la semer.

Disons d'abord que tout, dans notre culture mixte doit converger vers la culture du blé.

Nos pâturages améliorent notre terrain et le préparent pour le blé. Après avoir fait du pâturage on est passé de 10 à 15 minots à 30 et 40 à l'acre. Les cultures sarclées, patates, blé-d'inde, etc., assurent aussi une bonne récolte de blé. Le guéret d'été ne remet à la terre rien de ce qu'elle avait perdu en produisant un trop grand nombre de récoltes de grain. Le terrain ainsi préparé par le guéret d'été n'étant pas ce qu'il y a de mieux pour le blé, est cependant bon pour la luzerne.

Tous les étés les cultivateurs sont obligés de mettre en guéret d'été certain terrain qui n'est propre à aucun grain. Alors servez-vous de ce terrain pour votre luzerne. Tout en vous donnant de belles r?coltes d'un foin tout à fait supérieur, elle engraissera votre terre et la préparera pour le blé.

Comment semer la luzerne?

La luzerne doit être semée vers la fin de mai ou en juin, sur un bon labour d'été. Il faut la Baltique. Il faut avec la semence vous procurer une certaine matière que les anglais appellent "Culture." Vous n'avez qu'à la demander quand vous faites votre achat de semence. Les commerçants de graines l'ont toujours. Vous pourriez aussi vous adresser au Collège Agricole qui a l'habitude de nous la procurer "gratis." Ayez soin de dire que vous devez semer 100 ou 200 lbs.

Dans chacune des bouteilles qui contiennent cette culture il y en a pour 100 ou 200 lbs. selon qu'il est indiqué. On ne divise jamais le contenu de ces bouteilles. Si vous avez 50 lbs. de graines à semer et votre voisin autant ce serait inutile de lui passer la moitié du contenu d'une bouteille de culture préparée pour 100 lbs., la matière azotée ne se trouve pas toujours également distribuée dans cette glu.

Ayez soin de lire bien attentivement la direction écrite sur le papier qui enveloppe chaque bouteille. Toute cette opération s'appelle l'innoculation de la semence. Si vous omettez quelque chose, vous courez risque ou plutot vous êtes certain que votre semence ne lèvera qu'en partie.

Il est conseillé de semer la luzerne avec une ½ semence d'avoine pour récolter en vert. Dans ce cas il vaudra mieux ne pas faire de quintaux sur la luzerne. On sème de 12 à 15 lbs. par acre. Si vous la semez seule on peut la semer à la main. On se sert plutôt d'un semoir exprès pour les petites graines.

On l'a semée avec succès, mélangée avec de l'avoine.

Faites-vous de belles luzernières et vous constaterez que le terrain ainsi employé sera le plus productif de votre ferme.

N.-C. JUTRAS, ptre.

LA ROTATION

Nous lisions, ces jours derniers, dans la page agricole du "Droit" d'Ottawa, qu'une bonne rotation est essentielle à la conservation de la fertilité du sol.

Vouloir faire produire indéfiniment du blé, de l'avoine ou de l'orge à une terre est un sûr moyen de l'épuiser, si bonne qu'elle soit. Cela se devine même par ceux qui ne sont pas cultivateurs.

On ne peut prendre indéfiniment sur un fonds sans lui rendre quelque chose; c'est de gros bon sens ordinaire.

Certains cultivateurs ont cependant cru le contraire; leur terre était d'une fertilité inépuisable, disaient-ils. L'expérience leur a prouvé que les meilleures terres s'épuisent.

Pour faire une bonne rotation, dit l'article en question, il faut assurer une abondante production de fourrages grossiers et de bonne herbe à pâturage.

Mais que faire d'un pâturage quand on n'a pas de troupeau pour le pâturer?

Rien, c'est clair; mais notre correspondant agricole suppose qu'une bonne ferme est impossible sans troupeau.

Moi, je fais du labour d'été.

Il le faut bien, car les chardons jaunes font rage, mais c'est un sûr moyen de ruiner les terres. Un des professeurs du collège d'agriculture du Dakota proclamait cette vérité, il y a quelques mois, et suppliait les cultivateurs du Manitoba de ne pas imiter l'expérience néfaste faite chez lui.

Cependant on imite l'exemple des cultivateurs du Dakota; on arrivera sûrement aux mêmes résultats la ruine du sol.

Mais, que faire autre chose pour nous qui n'avons pas de troupeau?

Semez des trèfles et des luzernes, dit l'auteur de l'article dont nous parlons.

Mais que faire de ces trèfles et de ces luzernes, puisque nous n'avons pas de troupeau?

Vendez à vos voisins qui seront peut-être heureux d'en tirer le profit auquel vous renoncez. Au pis aller, laissez pourrir sur place, ce sera un magnifique engrais. Malgré le gaspillage que cela a l'air d'être, ce sera encore plus payant que le labour d'été. Il y aura engrais sur la surface et dans les profondeurs, car il est reconnu que les racines de trèfles et de luzerne sont au nombre des meilleurs fertilisants. Au lieu de quinze minots à l'acre récoltés sur des guérets d'été qui auront coûté tout le travail d'une saison, c'est du trente minots à l'acre qui viendront sur des relevés de luzerne. Ce sera moins payant que si les vaches avaient transformé cette luzerne en lait et en crème, mais ce sera encore un beau revenu.

La baisse des prix du grain commence à faire réfléchir bon nombre de cultivateurs: "A la fin je crois que le Père Jutras va avoir raison" disait, ces jours derniers, un cultivateur d'une des paroisses revêches, jusqu'ici, à garder du troupeau.

Le plus tôt on se rendra à cette évidence, le plus tôt l'heure du succès solide aura sonné pour nous.

Une épidemie de hoquet

Ne prenez pas l'habitude d'avoir le hoquet. Mettez fin dès le début à la plus légère attaque. Rien ne soulage aussi rapidement que de siroter quelques gouttes de Nerviline dans un peu d'eau sucrée. Pour les douleurs d'estomac, les crampes, la diarrhée, on ne trouvera rien de plus utile chez soi qu'une bouteille de 35 sous de ce bon vieux remède: Nerviline.

Alimentation des volailles

Ce qu'il faut donner aux poules pour qu'elles pondent bien et qu'elles rapportent bien.

Pour que les poules donnent tous les oeufs que l'on attend d'elles, il faut leur donner les meilleurs soins. La chose qui a le plus d'importance sous ce rapport est l'alimentation. Pour qu'une poule soit bien nourrie, il faut lui donner des grains ronds ou moulus, de la verdure, de la nourriture animale, une bonne provision d'eau, du gravier et des coquilles d'huitres; la nécessité de toutes ces choses a été démontrée par des essais aux fermes expérimentales. Dans son bulletin "L'alimentation des volailles" l'assistant à l'aviculteur du Dominion, dit que le charbon de bois est également avantageux. Ce bulletin qui traite du sujet d'une façon très complète, et une autre publication de la même organisation mais d'une autre auteur, le régisseur de la station expérimentale de Cap-Rouge, Québec, sur "Les avantages comparés des déchets de boeuf et du lait écrémé pour la ponte" donnent à peu près tous les renseignements que peuvent désirer les gens intelligents qui désirent réussir dans l'élevage des volailles. Une conclusion à laquelle sont arrivés les deux auteurs, c'est que le grain seul ne suffit pas pour l'alimentation des volailles; il leur faut également de la nourriture animale ou minérale sous une forme quelconque. Les plus utiles de ces nourritures sont les os verts broyés, les déchets de boeuf et le lait écrémé: les deux derniers doivent avoir la préférence. De ces deux, c'est le lait écrémé qui stimule le mieux la ponte. On peut le donner sûr ou doux, mais il faut qu'il soit toujours doux ou toujours sûr, sinon il en résulterait des dérangements des intestins; pour la même raison, les os verts broyés doivent être donnés avec modération et absolument frais. Il a été démontré par des expériences que les déchets de boeuf et la farine de viande valent les os verts broyés et la viande, et sont plus riches en protéine. Pour les petites basses-cours les restes de table avec du grain suffisent, mais les basses-cours de ferme ont besoin de quelque chose de plus, car elles ont un parcours plus grand et plus varié. Un autre point important que l'aviculteur doit observer est la régularité dans l'alimentation, qu'elle que soit la méthode que l'on suive. Les légumes de jardin, les trèfles et la luzerne, bien séchés, et les tubercules comme les topinambours, conviennent tout spécialement pour l'alimentation d'hiver. Les grains germés, spécialement l'avoine, tiennent les volailles de reproduction en bon état.

Une cabane à porcs pour toute l'année

Point n'est besoin de dépenser beaucoup d'argent sur la construction des logements pour les porcs. Il y a cependant des détails essentiels que l'on doit observer si l'on veut obtenir les meilleurs résultats. La première chose à faire, c'est de changer l'emplacement de la cabane tous les ans pour que les porcs se trouvent sur un sol nouveau, et il faut pour cela que la structure de la cabane soit portative. Une circulaire de l'éleveur du Dominion, publiée par les fermes expérimentales fédérales, recommande une cabane construite de bois brut, mais sain et donne des illustrations des plans et des détails sur les matériaux nécessaires. Cette structure, relativement légère, est construite sur des lisses; les côtés sont montés sur charnières pour permettre le libre passage de l'air en été: elle doit être assez grande pour loger au moins cinq truies portières. Lorsque les truies sont tenues trop renfermées, elles ne donnent souvent que des portées peu nombreuses et faibles. Il faut donc leur fournir l'occasion de sortir dehors aussi souvent que possible. Pour l'engraissement des cochons, un hangar ouvert, avec dortoir recouvert de paille, est recommandé. Pour un cultivateur qui ne garde que quelques cochons, deux ou trois cabanes comme celle que nous venons de mentionner et une loge pour la truie portière suffiront. Il en faudra plus naturellement si l'élevage des porcs se fait sur une plus grande échelle, mais les principes sont les mêmes dans tous les cas.

LA MARINE CANADIENNE

Notre flotte marchande a produit un déficit considérable

Ottawa, 22.—La marine marchande canadienne a enregistré un joli déficit pour les opérations de l'année 1921. Lorsque M. Ballantyne a rendu publics les comptes de la marine, de 1920, il a déclaré que la flotte avait gagné 2.35 pour cent sur le coût des navires.

Les opérations pour l'année 1921 sont nettement défavorables et indiquent un déficit de $1,761,344. Le capital investi dans notre marine est de soixante-dix millions à intérêt de 5 1-2 p.c. ce qui donne $6,825,000 d'intérêt, si l'on compte la dépréciation du taux de l'intérêt, nous éprouvons en tout une perte de $8,586,000.

Deux lignes seulement de la marine marchande canadienne ont donné des profits, celle de la ligne de l'Australie qui a rapporté deux cent mille dollars et celle des Indes qui a donné $31,000, les autres ont donné des déficits dont le plus élevé est de $200,000.

LES VOLS D'AUTOMOBILE

EN 1921, près de 10,000 ont été volées dans l'Etat de New-York

Albany, 11 fév. — Le bureau municipal d'information de l'Etat de New-York fait connaître que près de 10,000 automobiles ont été volées en 1921 dans les diverses villes de l'Etat de New-York. Les vols ont augmenté de 42 pour cent en comparaison de ceux de 1920. La police a retrouvé 56 pour cent des automobiles volées en 1921 contre 57 pour cent en 1920.

Les chiffres pour la ville de New-York sont 6806 automobiles volées en 1921 et 3253 retrouvées par la police.

LES ANGLAIS AUX INDES

Le général Rawlinson demande des renforts

Le général lord Rawlinson, commandant en chef des troupes britanniques aux Indes, a expliqué la situation militaire aux journalistes anglais et à ceux du pays et a insisté sur la nécessité d'avoir des effectifs, plus nombreux sur les frontières et à l'intérieur.

Le général Rawlinson a déclaré que les indigènes, si l'entente s'établit entre eux, pouvaient lever facilement une splendide armée de 130,000 hommes parfaitement armés. Il dit que les effectifs britanniques avaient été diminués et que la cavalerie des Indes avait été ramenée de 40 à 21 régiments. Pendant le mois de janvier huit bataillons ont aidé la police à maintenir l'ordre et en février les troupes ont été réquisitionnées 24 fois dans des buts analogues.

Le Marché

"Steers"—

Excellents	$6.00—$6.50
Bons	$4.50—$5.50
Moyens	$3.75—$4.25
Ordinaires	$3.00—$3.50
"Feeders", "Steers"—	
De choix	$4.00—$4.25
Bons	$3.00—$3.75
"Stockers", "Steers"—	
De choix	$3.25—$3.75
Bons	$2.50—$3.00
"Oxen"—	
Bons	$3.50—$4.50
Moyens	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.00—$2.50
"Bulls"—	
De choix	$3.00—$3.50
Bons	$2.00—$2.50
Taures de Boucherie—	
Choix	$5.25—$5.75
Bonnes	$4.00—$4.50
Taures: "Stockers"—	
De choix	$2.75—$3.25
Bons	$2.25—$2.50
Veaux.—	
De choix	$9.00—$10.00
Bons	$6.00—$8.00
Ordinaires	$4.00—$5.00
Cochons.—	
De choix	$11.25—$11.25
Lourds	$ 7.25—$ 9.25
Truies	$ 5.25—$ 7.25
Légers	$10.00—$10.25
"Stags"	$ 4.00—$10.25
Vaches de boucherie.—	
De choix	$4.25—$4.75
Bonnes	$3.25—$4.00
Ordinaires	$2.75—$3.00
Pour conserves	$1.50—$2.50
Moutons.—	
Bons	$4.00—$4.50
Ordinaires	$2.50—$3.50
Agneaux	$7.50—$8.75
Ordinaires	$5.00—$6.50

PRODUITS

Prix du Gros.

Farine—

Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$3.90
2 sacs de 49 livres	$3.97½
4 sacs de 24 livres	$4.07½
Western Canada—Purity—	
Sac de 98 livres	$3.90
2 sacs de 49 livres	$3.97½
4 sacs de 24 livres	$4.07½
Ogilvie—Royal Household—	
Sac de 98 livres	$3.90
2 sacs de 49 livres	$3.97½
4 sacs de 24 livres	$4.07½
Maple Leaf—Cream of the West—	
Sac de 98 livres	$3.90
2 sacs de 49 livres	$3.97½
4 sacs de 24 livres	$4.07½
Légumes—	
Patates, No 1	$ .70
Patates, Mélangées	$ .65
Choux, Le cent	$2.00
Betteraves, Le cent	$1.00
Navets, Le cent	$1.00
Carottes, Le cent	$1.50
Oignons, Le cent	$4.00
Alimentation.	
Son, La tonne	$21.00
Gru, La tonne	$23.00
Gruau.—	
Le sac de 80 livres	$ 2.60
Foin—	
Mil, No 1	$18.00
Mil, No 2	$16.00
Red Top No 1	$13.00
Red Top No 2	$11.00
Upland No 1	$10.00
Upland No 2	$8.00
Paille	$6.50

Pas de demande pour les qualités inférieures.

Cours du grain fourni par Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 27 fevrier 1921

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

Grains	Mardi 21 Fev.	Merc. 22 Fev.	Jeudi 23 Fev.	Vend. 24 Fev.	Samedi 25 Fev.	Lundi 27 Fev.
Blé No. 1 Nord	1.44⅝	1.42	1.44⅛	1.43¾	1.46¼	1.47½
2 Nord	1.39⅝	1.37	1.39⅛	1.38¾	1.41¼	1.42½
3 Nord	1.32⅞	1.30½	1.32⅝	1.32	1.33¾	1.34¾
Avoine 2 CW	.50⅞	.50⅝	.50⅝	.50¾	.51½	.52⅝
3 CW	.46⅝	.46¼	.46⅝	.46¼	.47	.48⅛
Orge 3 CW	.63⅝	.64	.65⅛	.65¼	.66½	.67¼
4 CW	.60⅛	.60¾	.61⅞	.62½	.63¾	.64¼
Lin 1 NW	2.37½	2.36¼	2.40½	2.41⅞	2.43½	2.41⅜
2 CW	2.32½	2.31¼	2.35½	2.36⅞	2.38½	2.36⅜
Seigle 2 CW	1.05⅛	1.04½	1.06¾	1.06	1.06⅞	1.07⅞
Prix sur voie (Track)						
Base Blé 1 Nord	1.43⅞	1.41½	1.43⅜	1.43¼	1.45¼	1.46½
Avoine 2 CW	.48⅛	.48¼	.48⅝	.48⅜	.49⅛	.51
Orge 3 CW	.62⅝	.63	.64⅛	.64¼	.65½	.66½
Lin 1 NW	2.36½	2.35¼	2.39½	2.40⅞	2.42½	2.40⅜
Seigle 2 CW	1.04⅛	1.03½	1.05¾	1.05	1.05⅞	1.06⅞
Options						
Blé Mai	1.42⅞	1.40½	1.42⅝	1.42¼	1.43¾	1.44¾
Juillet	1.35⅞	1.32⅞	1.34⅝	1.35½	1.36¾	1.37⅝
Avoine Mai	.50⅛	.49⅞	.50	.50	.50¾	.51⅝
Juillet	.49⅛	.48⅞	.49¼	.49⅛	.50⅛	.51
Orge Mai	.66⅛	.66½	.67⅜	.67½	.68¾	.69¼
Juillet	.65	.65½	.65⅝	.65½	.67	.67⅞
Lin Mai	2.39	2.37¾	2.42	2.42⅞	2.44½	2.42⅜
Juillet	2.39	2.37	2.40½	2.40¾	2.41¼	2.40
Seigle Mai	1.07⅝	1.07	1.09	1.08	1.08⅜	1.09⅞

Le Comptoir Agricole Ltée
300 Grain Exchange, Winnipeg, Man.

Nouvelles variétés de céréales

Le rapport annuel des fermes du Dominion nous apprend que des centaines de nouvelles variétés hybrides de céréales, de pois, de fèves, etc., sont à l'essai à la ferme expérimentale centrale d'Ottawa. Beaucoup de ces variétés seront sans doute rejetées parce qu'elles ne rempliront pas les conditions voulues [illegible] nous promet que [illegible] les meilleures seront bientôt [illegible] au public. Parmi les variétés [illegible] nièrement introduites [illegible] très précoce, Ruby Ottawa [illegible] adapté aux parties [illegible] provinces de Québec à l'Alberta [illegible] a remporté des prix à différentes expositions de semence d'avoine [illegible] aussi l'avoine sans balle [illegible] Ottawa 480, surtout utile pour l'alimentation des poulains et des jeunes porcs, et dont des échantillons ont été fournis à tous ceux qui en ont demandé, l'automne et l'hiver dernier, entre le 1er septembre et le 1er février, le nouveau pois Mackay Ottawa 25, une variété productive mais assez tardive qui a été distribuée pour la première fois l'année dernière et qui mûrit dans une région aussi [illegible] vers le nord que Indian Head, Sask.; c'est cependant dans les districts où l'été est modérément long qu'il donne les meilleures récoltes; deux nouvelles sortes d'orge, Chinoise Ottawa 60, une sélection en lignée pure d'orge [illegible] la souche originale de Mandchourie, Ottawa 50 et l'orge d'Himalaya Ottawa 59, une sélection pure de la variété sans balle cultivée pendant quelques années à Ottawa sous la désignation "Guy Mayle" qui paraît [illegible] Guymalaye et trois nouvelles sortes de haricots ou fèves: [illegible] Beauté Ottawa 712, une fève petite assez courte de couleur assez variable d'une saison à l'autre mais d'un blanc typique [illegible] pâle et verdâtre; Carleton Ottawa 718 [illegible] désignée 7-8-D [illegible] croisement entre Beurre d'or Amélioré comme femelle et Beurre Noir [illegible] comme mâle, une fève assez longue d'une couleur variant de blanc à marques brunes à brun avec quelques marques blanches et Great Blanc Ottawa 713 une variété blanche [illegible] assez forte dimension. Ces trois variétés de fèves sont assez précoces à la maturation.

[illegible] beaucoup d'attention à l'élevage des vaches et des chevaux du type canadien. Dix-neuf vaches de la race canadienne étaient inscrites au Livre d'Or de la production laitière lorsque le rapport a paru et on comptait que onze autres en feraient autant. Onze vaches d'âge variant de trois à quinze ans ont donné une production moyenne de 6,598 livres de lait, dosant 4.4 pour cent de gras, pendant une période de lactation moyenne de 356 jours. Cette moyenne aurait été de 7,080 livres de lait si l'on s'était débarrassé auparavant de deux des vaches qui sont de mauvaises pensionnaires. Les recherches sur la reproduction, le logement et l'alimentation des chevaux, moutons et volailles font également des progrès. En ce qui concerne la production des oeufs, le rapport signale le fait qu'au cours de l'année 187 poules ont pondu 24,863 oeufs, soit une moyenne de 133 oeufs par poule. Il y a trois ans la ponte n'était que de 80 oeufs par tête et un an plus tard de 86.

ESSAIS AGRICOLES A CAP ROUGE QUEBEC

Le régisseur de la station expérimentale fédérale de Cap Rouge dit dans son rapport que la station donne [illegible]

La nourriture des poules pondeuses

Il est indispensable de donner de la nourriture animale pour obtenir les meilleurs résultats.

Pour que les poules pondent bien il est nécessaire qu'elles reçoivent une bonne quantité de nourriture animale. Le grain seul ne suffit pas; la preuve de ce fait a été démontrée à maintes reprises. Dans une circulaire que vient de publier le Ministère fédéral

La Vie Catholique

LES CATHOLIQUES DE l'Uruguay à leurs prêtres

Dans la République de l'Uruguay, la nouvelle Constitution, entrée en vigueur au 1er mars 1919, a séparé définitivement l'Eglise de l'Etat, privant l'Eglise de tout appui financier de la part de l'Etat. Les catholiques de la petite République ont voulu prouver qu'ils sauraient se suffire à eux-mêmes. Ils ont organisé, en Amérique, une grande souscription populaire. En une seule semaine et à Montevideo seulement, ils ont recueilli près d'un millions. Le revenu de ce capital dépasse déjà le double de la subvention que l'Etat versait précédemment à l'Eglise. La collecte se poursuit dans le reste du pays, et plus d'un million a déjà été recueilli dans trois villes. Cette générosité des catholiques de l'Uruguay rappelle celle des catholiques de Buenos-Ayres, qui ont organisé dernièrement une "grande collecte" pour leurs oeuvres sociales. En dix jours, et dans la seule capitale de l'Argentine, la souscription a rapporté plus de six millions. La République de l'Uruguay n'a pas les ressources de sa grande soeur de l'Argentine, mais la générosité des catholiques de Montevideo n'en est que plus méritoire.

LA CREMATION ETST EN BAISSE.

On en pleure dans les Loges. La franc-maçonnerie se plaint que la crémation est en baisse: à peine un pour mille qui consente à goûter la chaleur du four crématoire en France.

Cette horrible coutume n'a été que l'exception dans l'histoire de l'humanité. On la trouve usitée de 1,000 à 2,000 ans avant notre ère chez la peuplade préchananéenne de Gezer (Palestine). Les Juifs enterraient leurs morts. Chez les Chananéens, les Phéniciens et les Carthaginois, la crémation n'existait que pour les victimes humaines, surtout les enfants, que leurs parents faisaient brûler vifs, soit pour les réunir à la divinité, soit pour apaiser la colère des dieux. Les Egyptiens avaient grand soin d'enterrer leurs morts. La vallée du Nil est pleine de tombeaux et d'immenses hypogées. Les Babyloniens embaumaient leurs corps dans du miel. Les Chaldéens les enterraient sommairement et allumaient un bûcher sur le tombeau. Les Mèdes et les Perses punissaient de mort l'incinération. Chez les Grecs et les Romains primitifs, l'inhumation était de règle; la crémation ne fut mise à la mode que plus tard par les familles riches, et ne fut guère pratiquée que pour les guerriers tombés en terre lointaine afin de soustraire leurs corps à la profanation et de pouvoir rapporter leurs cendres dans leur patrie. La crémation répondait aux idées philosophiques du temps: on croyait ainsi faciliter à l'âme son dégagement de la matière pour lui permettre de retourner au ciel ou dans un corps nouveau. Chez les premiers habitants de l'Italie et de la Gaule, la pratique de l'inhumation l'emporte sur celle de la crémation. Cette pratique a prévalu seulement dans les Indes.

A aucune époque de son histoire, l'Eglise n'a adopté le rite de la crémation pour la sépulture des morts. Dès son origine, elle a consacré l'inhumation par une pratique inviolable. La preuve en est dans l'existence des catacombes qui occupent dans le sous sol de Rome des espaces immenses.

Boniface VIII excommunie ceux qui font bouillir ou brûler les cadavres. La Révolution essaye de remettre en honneur cette coutume païenne, mais n'eut pas grand succès. Ce ne fut que dans le dernier quart du XIXe siècle que la franc-maçonnerie mit en faveur cette pratique et la fit autoriser par la loi dans les divers pays. On compte 27 établissements crématoires en Italie, 20 aux Etats Unis, 6 en Allemagne. La France en possède 3, un à Paris, au Père-Lachaise; un à Rouen et un à Reims. L'usage de la crémation ne fait pas de progrès, on compte à peine un cas pour mille enterrements.

Quoiqu'il n'y ait aucune loi divine qui défende la crémation, et que celle-ci ne répugne intrinsèquement à aucun dogme catholique pas même à la résurrection, de fait cependant l'Eglise s'est prononcée contre elle par trois décrets du Saint-Office (19 mai 1886, 15 décembre 1886, 27 juillet 1892). Il faut excepter naturellement les crémations faites par mesure d'hygiène dans les cas d'épidémie comme la peste ou encore en temps de guerre.

"Doivent être privés de la sépulture ecclésiastique ceux qui, de leur propre volonté, ont destiné leur corps à la crémation et ont persévéré de façon certaine et notoire jusqu'à leur mort dans cette coupable disposition." On ne peut les admettre aux sacrements, et ils encourent les peines canoniques s'ils font partie de Sociétés maçonniques.

Sur quels motifs se base l'Eglise pour condamner la crémation? Le principal est que cette pratique païenne est encouragée par les Loges maçonniques et entourée de circonstances qui en font une profession publique d'irréligion et de matérialisme. Le second est le respect du corps baptisé qui a été sanctifié par les sacrements et l'instrument de tant de vertus. Et puis la piété filiale, l'amour conjugal, l'amour fraternel, l'amitié même s'accommodent mal de cette destruction brutale d'un être aimé. Enfin, la crémation ne cadre pas avec les rites de la sépulture chrétienne qui perdraient ainsi toute signification. La raison d'hygiène n'a aucun fondement scientifique, étant donné le pouvoir d'épuration du sol. Ajoutons que le spectacle horrible de la crémation suffit aux spectateurs pour les dégoûter de ce mode de sépulture. Le cadavre à incinérer est transporté dans la chambre de combustion sur un chariot métallique. Introduit dans le four, il y subit une température de 800 degrés, produite par l'oxyde de carbone enflammé. Sous l'action de la chaleur, le corps se plie en d'horribles contorsions, agite bras et jambes, se secoue en d'affreux sursauts. Figure et symbole de l'enfer. Il vaut mieux se laisser porter en terre, dans la cité de la paix, dans le *dormitorium*, le dortoir commun, comme on disait au moyen âge, pour y reposer avec la bénédiction de l'Eglise, à l'ombre de la croix.

COLLECTE D'EPICERIES
19 mars 1922

Chaque année, en son mois béni, le Grand Protecteur de l'orphelin, St. Joseph, inspire à de charitables âmes, la louable habitude de faire plus large, la part de leurs dons aux petits enfants de l'Orphelinat St. Joseph.

Vous ne resterez donc pas sourds à la demande que vous font de nouveau les 200 orphelins qui comptent sur la charité de leurs nombreux amis, non seulement de la ville mais aussi de la campagne pour fournir à leur jeune existence, la nourriture que demande le développement de leurs forces et de leurs activités.

LA PRODUCTION MONDIALE DU CHARBON EN 1921

Washington, 21.—Un rapport sur les activités minières a été publié aujourd'hui par le Bureau géologique des Etats-Unis. Il signale une diminution de plus de 200 millions de tonnes dans la production mondiale de charbon en 1921, comparée à celle de 1920. Des renseignements reçus jusqu'ici, dit le rapport, il ressort que la production totale de l'année dernière a été de 1 milliard 100 millions de tonnes, la France et l'Allemagne étant les deux seules nations qui accusent une augmentation. Les raisons principales de la diminution dans les autres pays ont été, dit-on, la grève des mineurs britanniques et la dépression industrielle générale.

Le progrès faits dans la remise en exploitation des mines de France se manifestent par l'augmentation de production des trois dernières années. En 1919, elles avaient produit 22 millions de tonnes et ce chiffre a graduellement augmenté jusqu'à 29 millions de tonnes extraites l'année dernière. Pour atteindre la production de 1913, dit le rapport, 12 millions de tonnes de plus sont nécessaires annuellement.

La production allemande de charbon bitumineux est aussi loin d'égaler celle d'avant-guerre, bien qu'en 1921 il y ait une augmentation sur 1920. La production de lignite de l'Allemagne en 1921 a été plus forte qu'elle ne l'avait jamais été. On estime qu'elle a atteint 120 millions de tonnes, [illegible] millions de tonnes de plus qu'avant la guerre.

DE VALERA A CORK

Il parle devant de nombreux membres de l'armée républicaine

Belfast, 21.—Le trait caractéristique de la réunion tenue aujourd'hui sous les auspices d'Eamon De Valera fut la présence d'un grand nombre de membres de l'armée républicaine irlandaise de Cork et de différentes parties du comté qui s'étaient rassemblés par compagnies sous la conduite de leurs officiers.

M. [illegible], Lord Maire de Cork, présidait à la tribune d'où les discours ont été prononcés.

De Valera a proposé les mêmes résolutions que celles qui ont été adoptées à la réunion de Dublin, dimanche dernier, a répété virtuellement les mêmes arguments, déclarant que l'Irlande à l'heure actuelle, courait de plus grands dangers qu'elle n'en avait couru en 750 ans. La comtesse Markievicz, M. Charles Burgess et d'autres partisans de De Valera ont appuyé les résolutions.

Trois milles personnes portant des drapeaux sinn-feinistes s'étaient rendues à la gare de Thurles samedi soir, à l'avance du train qui portait De Valera. S'adressant à la foule, l'ancien "président de la République irlandaise" a dit qu'il était heureux de constater que la République n'était pas morte dans le comté de Tipperary et que le peuple ne voulait pas le monarque britannique comme roi d'Irlande.

En arrivant à Cork, De Valera a été reçu par le Lord-Maire O'Callaghan et par d'autres éminents républicains. De Valera s'est excusé de ne pas parler en langue gaélique, déclarant qu'il désirait que chaque citoyen irlandais comprenne le sérieux de la situation et puisse apprécier en connaissance de cause ce qui a été fait. Il a déclaré que l'on avait prétendu que quand la République avait été proclamée il y a quatre ans, ils avaient agi comme des fous et ne réalisaient pas ce qu'ils faisaient. "Si aujourd'hui on faisait un vote," a-t-il ajouté, "je suis certain que les citoyens de Cork y prendraient part et prouveraient au monde qu'ils sont en faveur d'une république irlandaise."

FAUSSE RUMEUR DEMENTIE

Le cardinal Gasparri n'a nullement l'intention de quitter son poste de secrétaire d'Etat

Rome, 21.—Au sujet de la nouvelle qui a circulé ici que le cardinal Gasparri devait être remplacé comme secrétaire d'Etat du pape par Mgr Cerretti, en ce moment nonce papal à Paris, une note semi-officielle du Vatican a déclaré aujourd'hui:

"Il est superflu de déclarer qu'une pareille nouvelle est absolument sans fondement. Le cardinal Gasparri n'a manifesté aucune intention d'abandonner sa haute position. Il jouit de la complète confiance du pape Pie XI, comme il jouissait auparavant de celle du pape Benoit XV."

Pie XI donné audience aux diplomates

Le pape Pie XI a reçu collectivement aujourd'hui les 25 diplomates accrédités auprès du Vatican, au lieu de les recevoir individuellement suivant la coutume. L'audience solennelle a eu lieu dans la salle du Consistoire, et tous les ambassadeurs et ministres étaient présents à l'exception de l'ambassadeur Diazeredo du Brésil, qui est malade.

Le marquis Nillasinda, ambassadeur d'Espagne et doyen du corps diplomatique, a prononcé un discours dans lequel il a exprimé la satisfaction des diplomates à l'occasion de l'élévation du nouveau Pontife. Il a déclaré que les diplomates avaient déjà eu l'occasion d'apprécier les talents du Saint-Père comme représentant du Saint-Siège. Il a exprimé les ardents désirs du corps diplomatique du Vatican pour le succès du Pontificat.

"Dans sa réponse, le pape a rappelé sa position comme doyen du corps diplomatique de Varsovie, et a ajouté qu'il avait gardé le meilleur souvenir de ses collègues. Le Saint-Père a exprimé sa satisfaction pour les voeux des diplomates "pour le succès de la grande œuvre de pacification universelle, qui avait été l'objet des efforts de notre regretté prédécesseur, pour lesquels il méritait le plus magnifique éloge."

Pie XI a invité les diplomates à contribuer "à l'œuvre de la pacification universelle à laquelle tous les peuples aspirent."

Le Saint-Père a mis fin à l'audience en accordant la bénédiction apostolique aux diplomates, à leur famille et aux pays qu'ils représentent.

Pie XI recevra plus tard les diplomates séparément en audience privée.

Les cardinaux américains demandent une prolongation de temps pour la réunion du Conclave

Les cardinaux américains ont formellement demandé au pape Pie XI de modifier la Constitution du Conclave et de prolonger le laps de temps qui doit s'écouler depuis la mort du pape et la réunion du Conclave, afin de leur permettre de prendre part à l'élection du pape à l'avenir.

Le Saint-Père a favorablement accueilli cette requête, et d'après ce qu'on dit au Vatican, il prolongera la période de temps de dix à quinze jours.

Noms des candidats

	Votes
Mme J. J. Kelleher, 165 Marion, Norwood	281,050
Melle Mamie Fanning, 1718 Crawford, Ft. William	11,800
Michael M. McNeive, 37 St. John's Blk., Winnipeg	132,950
H.-J. Dignem, 910 Rosser Ave., Brandon, Man.	401,700
Mme Antheme Therrien, Ste. Amelie, Man.	20,050
Mme Jos. Gagnon, 423 College, St. Boniface	5,050
Mme M.-J. aBiley, 757 Redwood, Winnipeg	95,350
Mme Marg. Watters, 480 Salter, Winnipeg	93,400
Albert Labossiere, Somerset, Man.	62,950
Melle Lina Lamoureux, St.-Norbert, Man.	240,150
Abbé A.-H. Laurin, Pinewood, Ont.	254,250
J.-B. Saive, 438 St.-Jean Baptiste, St-Boniface	26,300
Mme Louis Alary, Lac Pelletier, Sask.	107,250
Mme R. F. Oakes, Westaskiwin, Alta.	58,250
Mme Alphonse Pepin, Laurier, Man.	176,900
Clara Fuchs, Dodsland, Sask.	13,800
Melle Rosalie O'Meara, 198 Chestnut, Winnipeg	13,200
David Turcotte, Young, Sask.	42,650
George Tarling, For tWilliam, Ont.	131,450
A.-J. Funk, Runnemede, Sask.	13,050
Mrs. H-E. Noel, St. Eustache, Man.	143,400
Abbe Alex d'Eschambeault, Ste. Rose du Lac, Man.	369,950
J.-P. Kennedy, Radville, Sask.	13,050
Louis Abgrall, St. Laurent, Man.	19,300
Nora M. Longley, Kenora, Ont.	5,050
Therese Evangeline Heli, 79 Victoria, St. Boniface	335,750
David M. Geary, Saskatoon, Sask.	5,050
M. Cleary, Ste. 2, Bell Blk., Saskatoon	5,050
Melle Marie Curtin, Regina, Sask.	400,050
Melle Blanche Dufault, 133½ Marion, Norwood	210,150
Mme L. Chenier, 115 Richot St., St. Boniface, Man.	194,700
Melle Margaret Sweeny, 302 Horace, Norwood	111,850
Wm. James Ryan, 69 Dagmar, Winnipeg	396,850
Mme Alvina Dupas, 92 Berry, Norwood	390,600
Mme Leo Egan, 632 Bannatyne, Winnipeg	403,600
E. Dwyer, S.M.S.C., 233 Carlton, Winnipeg	276,500
Wm. McDougall, Lorette, Man.	100.150
Paul Robin, Fort Frances, Ont.	354,900
Jean Delaquis, Notre Dame de Lourdes	329,600
D.-W. Watson, 962 Ingersool, Winnipeg	67,950
Alberle Gauthier, Ste. Aagathe, Man.	45,700
Auguste Desrosiers, Ste. Anne des Chenes, Man.	81,550
Andre Colbe, St. Leon, Man.	300.250
Melle Marguerite Balez, Haywood, Man.	165,100
Alex. Turcotte, Lethbrideg, Alta.	119,500
Mme Katie Ready, 824 College, Winnipeg	43,750
Mrs. James Rooney, Saskatoon, Sask.	64,900
Michael J. Maloney, Medicine Hat, Alta.	202,500
Mme J.-T. Roy, Lampman, Sask.	106,050
Melle Cecile Giroux, Grouard, Alta.	270,300
Mme John McGrath, Druid, Sask.	80,450
George Roth, Jr., Nemiskam, Alta.	29,350
Charles Ulrich, Leipzig, Sask.	40,550
Mary E. Cross, Hodgeville, Sask.	22,350
J.-F. Venables, Prince Rupert, B.C.	19,450
Albert Desgagnes, La Salle, Man.	392,100
Melle Anna Beaupre, Dunrea, Man.	98,300
Melle Germaine Gauthier, Lac du Bonnet	48,400
Mme Octave Gauthier, Ste-Agathe, Man.	391,700
Gaspard Berard, Ste Elisabeth, Man.	146,550
Andre Rousseau, Inwood, Man.	53,000
Mlle Eugeni McDougall, Lorette, Man.	126,700
B. Rondeau, St. Labre, Man.	32,550
A.-H. Meunier, Ste. 30, Provencher Blk., St. Boniface	120,250
Mme Origene Roy, 95 Luxton Ave., Winnipeg	394,550
Ellard Killeen, 1375 Portage Ave., St. James	13,250
James Reagan, Maple Creek, Sask.	94,850
Melle Josephine Lucier, St. Vital, Man.	380,700
Melle Gertrude Murphy, 367 Edmonton, Winnipeg	174,350
Peter Robertson, 473 Gertrude Ave., Winnipeg	150,750
Hermenegilde Savard, St. Alban, P.Q.	31,650
Clement Viel, Box 22, St. Boniface, Man.	13.050
J. G. Renchinsky, Vonda, Sask.	103,050
Mme Hormidas Proulx, St. Front, Sask.	24,500
J.-J. Shannon, 436—4th Ave., N. Saskatoon	265.900
Mary Cowden, Radville, Sask.	46,350
Elizabeth Loire, Wauchope, Sask.	23,050
Melle Myrtle Morin, La Fleche, Sask.	37,050
Neil McGirl, Rockhaven, Sask.	19.050
Arthur Dupuis, St. Boniface Hospital, St. Boniface, Man.	24,350
Melle Clara Vachon, Oak Lake, Man.	80,400
Didace Audette, St. Pierre Jolys, Man.	74,500
Mme Cecilia Watson, 441 Maryland St., City	5,050
Mme H. Adams, 1838 Osler St., Regina, Sask.	115,050
Mlle Alexine Gaudry, St. Laurent, Man.	28.050
Irene Desorcy, Rainy River, Ont.	19,050
Jams W. Todd, 772 Warsaw Ave., Winnipeg	19,050
M. Alexis, St. Laurent, Man.	151,150
Eusebe Paquin, Ste. Marthe, Rocanville, Sask.	83,350
Mme Sarah Pollard, Lac Pelletier, Sask.	5.200
H. Lemire, Katevale, Stanstead Co., P.Q.	5,100
Felix A. V. Magar, Norwodo, Man.	5,050
Melle Antoinette Bouchard, McCleary, Man.	19,350
Joseph Geeregat, St. Alphonse, Man.	103.500
Dan Campbell, 184 Banning St., Port Arthur, Ont.	19,050
Harvey M. Gilley, Maidstone, Sask.	94.050
Melle Cecile Jobin, St. Claude, Man.	100.600
Marcelle Painchaud, Fannystelle, Man.	155.750

LA MISERE EN RUSSIE

Situation lamentable.—Disparition de la vie intellectuelle

Paris, 21.—M. Crane décrit dans le "Petit Journal" la situation lamentable de la Russie et la disparition de la vie intellectuelle; seules les familles bolchevistes sont admises dans la ville universitaire de Tomsk.

Les industries sont inexistantes, le peuple est unanime à se plaindre du gouvernement qui, sans la terreur, disparaîtrait immédiatement.

Le régime soviétique ne peut engendrer que la famine et l'anarchie, les Russes implorent sa fin; aucun magasin n'est ouvert à Petrograd.

Réponse exacte
DU
Concours: semaine du 7 février

M omis dans (aimerez) l'Hotel Saint Charles.
O omis dans (prompt) Lush Burke Electric Limited.
D omis dans (des) Union Metal Co.
E omis dans (vertebrale) Love & Stinson.
R omis dans (bonheur) Wilson Furniture Co.
N omis dans (besoin) The Wright Coal Co. Ltd.

A omis dans (capitaine) Western Coal Company Limited.
U omis dans (une) Good Year Shoe Repair Works.
T omis dans (aliment) L. B. Tonic Co.
O—omis dans (transport) Independent Storage & Warehouse Co.

LES GAGNANTS

1er prix: $4.00—Melle Antoinette Bouvier, Elie, Man.
2è prix: $3.00—Patrice Lafrenière, Bruxelles, Man.
3è prix: $1.00—Delphis McDougall, Petit Séminaire, St-Boniface.
4è prix: $1.00—Melle Cécile Lemoine, Ste-Agathe, Man.
5è prix: $1.00—Alexis Doll, St-Laurent, Man.

ESSAYEZ ENCORE

Cette page d'annonce paraîtra encore. Essayez de nouveau à gagner un de ces prix. N'oubliez pas que nous tenons compte de la clarté de la copie, de son originalité et de sa correction.

LA MEILLEURE OFFRE SE TERMINE LUNDI SOIR

LE 6 MARS A 9 p.m. PRECIS

UNE AUTRE CHANCE

Commençant mardi matin, le 7 mars et se terminant le lundi soir, 20 mars.

Vote Double

Ceci veut dire que les abonnements à La Liberté et à la Northwest Review vous donneront un vote double de celui accordé à l'ouverture du concours. La cédule des votes actuellement en vigueur et celle du vote double qui sera en vigueur après le 6 mars, sont comme suit:

CEDULE DES VOTES ET DES TAUX D'ABONNEMENTS

			VOTE TRIPLE jusqu'au 6 mars	VOTE DOUBLE après le 6 mars
Un an d'abonnement à La Liberté ou à la Northwest Review	$2.00	-	9,000 votes	6,000 votes
Deux ans " " "	4.00	-	24,000 votes	16,000 votes
Trois ans " " "	6.00	-	37,500 votes	25,000 votes
Quatre ans " " "	8.00	-	54,000 votes	36,000 votes
Cinq ans " " "	10.00	-	75,000 votes	50,000 votes

Tous les abonnements doivent etre payes d'avance

L'offre du Vote Double n'est pas aussi avantageuse que l'Offre du Vote Triple, mais elle l'est beaucoup plus que ne le sera la suivante et la dernière

Profitez des derniers jours de l'offre actuelle pour obtenir autant d'abonnements que possible. Quelques abonnements de cinq ans à l'heure actuelle peuvent être le facteur décisif dans le resultat final.

LE CONCOURS SE TERMINERA LE 3 AVRIL A 9 p. m.

Blanc de nomination

GRATIS: MONTRE DE $50.00—OR SOLIDE

Servez-vous de ce blanc pour vous ou pour un ami. Remplissez-le tel qu'indiqué. Apportez-le vous-même ou envoyez-le par la poste au Directeur du Concours

Bon pour 5,000 votes gratis

Je mets en nomination ....

Adresse ....

comme candidat dans le concours pour auto et prix de la Liberte
Veuillez envoyer livre de reçus et tous les renseignements

Nom de celui qui met en nomination ....

La personne qui la première mettra en nomination le gagnant du premier grand prix recevra une belle montre en or.

Ce blanc donne droit à 5,000 votes gratuits. Tout concurrent n'aura droit qu'à une mise en nomination

Le coupon gratuit de 50 votes est omis pour le reste du concours

PREMIER BLANC D'ABONNEMENT

POUR VOUS AIDER A UN PROMPT DEBUT

Retournez ce blanc avec le paiement d'un abonnement, ancien ou nouveau, d'un an ou plus à la Liberté, et vous recevrez, en outre du nombre mensuel régulier de votes indiqué dans la cédule des votes

5,000 votes gratuits

Nom de l'abonné ....

Adresse ....

Nom du candidat ....

Ce blanc, ac[illegible] du blanc de nomination et d'un abonnement, met un candidat en [illegible] avec 10,000 votes ou plus.

SEULEMENT UN DE CES BLANCS ACCEPTE POUR CHAQUE CANDIDAT MIS EN NOMINATION

Vous pouvez encore en être.

Patro trop tard pour gagner.

Usez de ces formules.

Ne vous laissez pas tromper

Quelques-uns des candidats ont été conseillés par leurs amis de garder leurs abonnements pour la fin du concours alors que serait faite la meilleure offre du concours. Ne vous laissez pas induire en erreur. L'offre actuelle du Vote Triple est la meilleure offre de tout le concours et se terminera lundi, le 6 mars, à 9 p.m. précis.

Son rhumatisme disparu: Marche bien comme jamais

Un Manitobain avait les jambes raides comme du bois et souffrit cinq ans de la tête aux pieds

"J'ai entendu tant de personnes dire ce que le Tanlac avait fait pour eux que je décidai d'en faire l'essai dans mon cas. Je suis convaincu que c'est un merveilleux remède," dit M. David Wellington, commis-pharmacien bien connu, de Harperuss, Manitoba.

"Depuis cinq ans je souffrais de fièvre rhumatisme. Je souffrais tout simplement de la tête aux pieds et il me semblait que mes os allaient voler en éclats. Mes jambes semblaient de bois et je les tirais tout simplement l'une après l'autre. Tout ce que je mangeais semblait me sûrir sur l'estomac et je souffrais beaucoup de maux de tête et de dos.

"Je commençai à m'améliorer de façon graduelle dès la première dose de Tanlac et je continuai à en prendre jusqu'à ce que mon estomac fut parfaitement rétabli et que le rhumatisme m'eut abandonné. Je suis maintenant en magnifique santé et je crois que juste de dire à tous mon expérience afin que ceux qui souffrent comme j'ai souffert puissent savoir où j'ai trouvé le soulagement."

Le Tanlac est en vente par les principaux pharmaciens de Winnipeg et Saint-Boniface.

En Province

LAURIER

Nos petites jeunes filles, sous la direction de Madame Jos. Caumartin pratiquent le chant à l'église; elles nous ont déjà régalé ces derniers dimanches de plusieurs beaux cantiques.

Nous désirons qu'elles continuent sur cette voie; malheureusement notre organiste et chantre, M. Pitre doit nous quitter bientôt et ceci ne peut que les retarder.

* * *

Durant son sermon, dimanche, monsieur le curé a fait appel à nos sentiments les meilleurs en nous exhortant à faire tout notre possible pour conserver à nos enfants des instituteurs Canadiens-français et catholiques, qui, tout en leur apprenant à aimer notre langue et à la respecter, sachent aussi ancrer en leurs jeunes cœurs la foi, cette plante divine qui doit croître en eux et les rendre forts contre les vicissitudes de la vie.

Ce fut un beau sermon et chacun se sentait ému et touché.

* * *

Monsieur P. Gevels nous a laissé pour aller habiter Ochre River.

* * *

Notre club de joueurs de hockey s'est rencontré avec celui de Birale Man., et les nôtres ont été les vainqueurs.

* * *

Monsieur et Madame Robert Doucette étaient en visite chez M. A Trottier, dimanche.

* * *

Madame McComber nous a laissé dimanche pour retourner à Winnipeg.

MYOSOTIS.

ST-ADOLPHE

Bravô! On s'amuse bien à St-Adolphe! Ceux qui en doutent n'auraient eu qu'à s'y rendre les 18 et 19 février pour constater la gaieté qui y régna lors de la visite des raquetteurs de plusieurs clubs de St-Boniface et de Winnipeg.

Samedi soir, joyeuse réunion à la salle de l'Union Canadienne; raquetteurs et jeunes gens de la paroisse s'en donnaient à cœur joie, et les voûtes de la salle résonnent encore de l'écho des chants et des rires de la bonde joyeuse.

Bravo! M. Schwartz, pour votre talent d'instructeur! Vos compagnons anglais chantent l'Allouette comme des français d'origine: ils y mettent même un entrain rare chez les Saxons!

Dimanche après-midi, à la salle du conseil, jeux divers par les visiteurs et autres; à l'avenir, il va nous falloir mettre dans nos programmes d'amusements des batailles de coqs et des "tug of war": il nous faudra tirer à la jambette, au renard, (à la chienne) [illegible] une bonne d'œuvre moral [illegible] Nous ne regrettons qu'une chose, c'est que nos amis "Les Voyageurs, les Y.W.C.A., les Hollies, les Great West et les Canoes" soient partis si tôt. Aux Voyageurs nous disons donc: Au plaisir de vous revoir, aux autres clubs, un "hearty welcome"; enfin à ceux qui ont hébergé ces messieurs, nous disons: merci.

* * *

Dimanche soir, "A la séance" fut le cri qui retentit d'un bout à l'autre de la Cité de St-Adolphe; en effet, les jeunes gens de La Salle nous donnaient une représentation comique de quelques faits du fameux Jocrisse et de quelques autres morceaux bien choisis. Nous félicitons ces messieurs de leur succès et recommandons à Jocrisse de ne s'empoisonner qu'au vin, car il est trop bien parti pour mourir pour de bon! Merci, messieurs les acteurs de La Salle, ainsi que tous ceux qui contribuèrent au succès de la soirée.

* * *

Etait de passage parmi nous, M. Eugène Hudon, lequel eut le malheur de se geler les doigts près de son poêle de (cook) au chantier du Père Lagassé, au 86! Prompte guérison, Eugène!

* * *

A l'occasion de la visite des Raquetteurs nous eûmes une courte apparition de la grande personne de notre forgeron. En effet, Monsieur Mathias Touchette, du monastère des Trapistes, St-Norbert, revint nous revoir. Plein de bonnes et saintes dispositions, (conséquence de son séjour à La Trape), il nous a même promis son retour pour recevoir les cendres paroissiales.

* * *

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Joseph Gagnon nous reviendra rétabli, quoique sans appendice! Heureux retour, Jos.!

* * *

La semaine dernière, M. Arthur Chartrand conduisait à l'autel Mlle Victorine Parisien. Aux nouveaux époux nous souhaitons beaucoup de bonheur et une lune de miel dans toute la force du mot!—Jovial.

* * *

Pourquoi faut-il qu'à toute note joyeuse se mêle une larme de tristesse! Le 15 février s'éteignit, chez ses parents, Mlle Marie-Louise Perriault. Résignée à son sort, et préparée à la mort par une longue maladie, sa fin fut celle du juste: Sereine jusqu'au bout. Fleur trop délicate pour les tempêtes de ce monde, elle fut cueillie après son noviciat chez les filles de La Croix, en France. Prions pour elle, et offrons à la famille éprouvée nos profondes sympathies.

UN AMI.

NOTRE DAME DE LOURDES

"Mariez-vous," dit la chanson... Et on se marie à Notre-Dame de Lourdes. Cela arriverait sans la chanson, vous comprenez cela comme moi; car c'est naturel et voulu par le Créateur. Mercredi dernier, c'était le tour de M. Julien Bodin, de St-Claude. Son épousée étant de notre paroisse, la cérémonie eut lieu ici. De la pompe, il y en eut autant que possible en hiver. L'église était parée abondamment et dans la nef et dans le chœur; le sermon de circoustance fournit des conseils aussi pratiques que relevés; la mariée avait de riches habits, qui restèrent un peu cachés, la température froide en étant la cause. Le diner de noces fut pris chez M. Jos. Lejeune; c'est à St-Claude que l'on alla souper. Aux deux endroits la gaieté fut abondante et franche; ce fut une belle fête de famille. Nous souhaitons chance et bien des avantages à ce nouveau foyer.

* * *

Samedi, un autre mariage avait lieu. M. Noël Monchamp conduisait à l'autel Mlle Germaine Monchalin, une des filles de M. Jos. Monchalin. Les membres de la famille assitsèrent heureux à la cérémonie. Les nouveaux mariés partirent en voyage le jour même, du côté de Winnipeg. Bonheur au nouveau couple.

* * *

Ce même jour avait lieu, dans notre église, une cérémonie d'un tout autre genre. Mlle Bertha Boisvert, une enfant de la paroisse, recevait l'habit des Chanoinesses de Cinq-Plaies. Toujours ces sortes de cérémonies sont accompagnées d'un certain éclat, vu que ces religieuses ont pour but la splendeur du culte. Nos sympathies et nos vœux vont à cette nouvelle recrue au couvent, car elle a toujours été un modèle aux jeunes filles de son âge. Et, au moins, son bon papa, mort de l'influenza en 1919, avait pu assister à cette prise d'habit!...

* * *

La semaine dernière, M. Théodule David et M. Marionneau quittaient la paroisse pour retourner au pays natal avec leurs familles. Ils grossissent ainsi le nombre de ceux qui tiennent à respirer l'air natal. Comme d'autres, ils ne s'en vont pas les mains vides; ils ont beaucoup travaillé; ils peuvent jouir de leurs labeurs.

* * *

Le cercle "Jeanne d'Arc," cercle fondé, il y a un mois environ, pour la jeunesse, prépare une grande soirée. Ce sera de la musique en quantité et de la déclamation avec des pièces intéressantes, dit-on.

* * *

M. Joseph Moreau a ouvert un magasin dans la grande rue à la place de l'ancienne maison de pension T. David. Succès.

* * *

Un bien pénible accident vient de se produire chez M. Jean-Baptiste Préjet. Son fils Joseph était à scier du bois avec un engin, quand, donnant des soins à un rouage, sa manche fut prise entraînant le bras qui fut cassé, abîmé. Monsieur le Docteur Galliot, mettant tout son savoir dans cete circonstance, pourra peut-être réussir à exempter que cet avant-bras ne soit amputé. Nous le souhaitons à ce bon jeune homme et à toute sa famille alarmée. M. J.-B. Préjet ne fait que d'arriver d'un voyage outre-mer, voyage heureux en tous points, où il semble avoir trouvé regain de santé; et il doit assister, sans pouvoir le soulager aux souffrances de son Joseph. Nos sympathies à cette excellente famille, et souhait de guérison.

STE-ANNE-DES-CHENES

Dimanche soir, le 19 février, avait lieu chez Monsieur Joseph Dufresne, une deces traditionnelles veillées de famille canadiennes, une de ces soirées qui loin d'énerver, égayent et reconfortent l'âme et le cœur. L'affection filiale et la reconnaissance en avaient été les instigateurs, et la famille de Monsieur Edmond Smith avait tenu à fêter son chef d'une manière plus élaborée qu'à l'ordinaire. M. Smith était d'ailleurs de retour d'un voyage dans l'Est. Comme on l'a dit dans l'adresse, "l'absence est à l'amour ce que le vent est au feu, il éteint le petit et ravi le grand." Cette adresse fut présentée par Mademoiselle Jeanne Smith, fille cadette du Jubilaire, en termes [illegible] peu touchants.

Encore plus ému que surpris, Monsieur Smith voulut tout de même répondre aux accents vibrants et sincères de l'affection filiale et de la reconnaissance de ses enfants.

Monsieur J. S. H. Paradis, interprète des amis invités pour la circonstance, présenta ensuite le cadeau dit des invités; soit un magnifique fauteuil rembourré en cuir, cadeau bien en rapport avec l'âge du jubilaire, soit 56 ans. Les enfants à leur tour présentèrent à leur père, une bourse assez ronde.

La Maison Blanche ainsi que d'autres amis qui n'étaient pas présents avaient tenu à envoyer eux aussi des cadeaux.

Vint ensuite la partie de cartes de la soirée. urent placés à la table d'honneur: M. J. S. H. Paradis et Mme Houde, Mme Paradis et M. Ed. Smith.

La partie fut des plus gaies et des plus enjouées.

Après la partie, le réveillon fut servi et la veillée se continua assez tard dans la nuit en gais propos, histoires, chant et musique.

Etaient présents les invités et parents suivants:

M. J. Finnigan, maire, avec sa dame, M. et Mme A. Houde, M. et Mme J. S. H. Paradis, M. et Mme H. Desautels, M. et Mme B. Jodoin, M. et Mme M. Duguay, M. et Mme X. Demontigny, M. et Mme J. Benoit, M. et Mme Jos. Dubois, M. et Mme E. Duguay, Mlle Léontine Paradis, Mlle Jeanne Smith, M. et Mme Edmond Fréchette, M. Jos. Smith, M. H. Smith, MM. Edouard, Alfred et Edmond Smith.

UN AMI.

McCREARY

Notre "whist drive" a complété sa seconde et dernière série à la salle municipale, samedi soir, le 21 février. Comme on le prévoyait, le concours a été fort intéressant car plusieurs se tinrent tête jusqu'au dernier soir. La salle était remplie. Après une lutte d'art pendant deux heures, notre dévoué curé, le président du comité [illegible] et distribua les prix aux heureux gagnants qui furent comme suit: 1er prix pour messieurs pour toute la série; second fut décerné à M. William Lacharité, forgeron de l'endroit, celui des dames fut échu à Mademoiselle Anne-Marguerite Doucette; M. Robert Doucette, marchand, décrocha le prix spécial de la soirée et Madame Alex. Lacharité, opératrice de téléphone, celui des dames. Le prix de consolation qui n'est pas le moindre dans l'ordre moral inonda le cœur de M. Fred. Smith, commis, et Mademoiselle Vance. Après quelques mots de remerciements par M. le Président, on procéda à la vente des tartines dont M. Ennis, notre populaire encanteur eut un succès.

Tous, après avoir copieusement et galement dégusté la tartine de celle-ci, celle-là, avec leur compagnie se séparèrent à une heure avancée en se promettant bien de se reprendre et gagner les prix matériels ou moraux l'hiver prochain.

* * *

Notre village vient d'être doté d'un dentiste résident et d'un deuxième barbier. Bienvenue.

* * *

Mademoiselle Antoinette Bouchard vient d'entrer en candidature pour la campagne en faveur de "La Liberté" et "Northwest Review." Que le succès l'accompagne!

* * *

M. l'abbé Alex. D'Eschambault, de Sainte Rose du Lac était en visite au presbytère ces jours derniers.

D. V.

VASSAR

Mercredi le vingt-deux février, s'éteignait doucement dans la paix de Dieu, Madame Joseph Lambert, née Marie Louise Falardeau.

Ce fut à trois heures de l'après-midi à l'exemple de notre Divin Sauveur qu'elle rendit sa belle âme à Dieu.

Depuis deux ans, elle était aux prises avec la maladie et les souffrances, mais en véritable née de famille chrétienne qu'elle était, elle a toujours souffert avec patience et courage, faisant l'admiration de tous les siens et de toute la paroisse.

Se souvenant toujours que les maux et les épreuves de la terre ne sont rien en comparaison des joies éternelles.

Lui survivent son mari, Joseph Lambert, ses garçons, Albert, Edouard, Ulric, Georges, Avelin et Alphonse.

Les filles, Albertine, (Mme M. Parenteau), Edmundine, (Mme H. Trudeau), Bernadette, (Mme S. Beaudry, Aveline, (Mme A. Owens), et Evangeline.

* * *

Notre bazar au profit de notre future Eglise aura lieu le 17, 18, 19 mars.

Les temps sont durs, mais, quand il s'agit de notre Eglise, la générosité de nos gens leur fait toujours retrouver de généreuses aumônes.

Madame Major, sérieusement indisposée revient à la santé tranquillement, nous espérons sa guérison complète bientôt.

* * *

On nous apprend de St-Boniface que Madame Clément, malade à l'hôpital, prend du mieux. Puisse-t-elle nous revenir bientôt guérie.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Le "dog-Derby" qui a eu lieu à Saint-Pierre le 9 février n'était pas tenu sous les auspices de l'Union Canadienne de Saint-Pierre. C'est M. J. L. Calipeau, qui tient restaurant à Saint-Pierre, qui a donné les prix pour encourager les sports.

UN AMI.

SIXIEME FOIRE SUISSE D'ECHANTILLONS A BALE

22 avril au 2 mai 1922

Quelques siècles d'évolution et de progrès existent entre les foires du moyen âge et les marchés des temps modernes où les acheteurs et les vendeurs se rencontrent et apprennent à se connaître.

L'institution des foires modernes d'échantillons est actuellement répandue dans le monde entier. La Suisse et spécialement la Ville de Bâle, que ses foires du XVIème siècle ont rendue célèbre, a suivi le mouvement et depuis 1917 possède sa foire nationale. Le succès de cette entreprise est la preuve qu'elle remplit un besoin: chaque année Bâle est visitée par un grand nombre d'étrangers et d'acheteurs démontrant ainsi l'importance de l'industrie et du Commerce Suisse.

Cette année la foire de Bâle aura lieu du 22 avril au 2 mai.

Les visiteurs et les importateurs des différents pays d'Europe et d'Amérique trouveront là une excellente occasion de se renseigner sur les nombreux articles que la Suisse fabrique pour son usage personnel et pour l'exportation.

Les visiteurs Canadiens sont invités à faire leurs démarches de suite pour obtenir leurs passeports.

Le Consulat Général de Suisse au Canada, les Consulats de Suisse et le représentant officiel de l'Office Suisse de Tourisme au Canada sont à la disposition des intéressés pour leur donner tous les renseignements nécessaires.

Consulat Général de Suisse au Canada, 212 rue Drummond, Montréal.

Consulat de Suisse, 716 Empire Building, 64 Wellington Street West, Toronto.

Consulat de Suisse, 719 McIntyre Block, 416 rue Main, Winnipeg.

Consulat de Suisse, 122 Hastings Street West, Vancouver, B.C.

Office Suisse de Tourisme, 83 rue St. Jacques, Montréal.

UNE "BUTCHER SHOP" A FISHER BRANCH

L'autre jour, passant dans le village, je lus sur une enseigne nouvelle: "Butcher Shop." Sachant que le propriétaire était canadien-français, j'en fus indigné; mais pensant que peut-être l'autre côté de l'enseigne condamnerait ma trop prompte indignation, je me hâtai de regarder. A ma grande surprise, je lus les deux mêmes mots: "Butcher Shop."

N'aurait-il pas été aussi facile de mettre "Boucherie" sur un côté, faisant ainsi l'annonce bilingue?

Il y a des Canadiens-français qui se plaignent qu'on veut leur enlever leur langue maternelle, et ils sont les premiers à la reléguer au dernier plan, pour y substituer celle de la dite race supérieure.

Il est à souhaiter que le propriétaire de l'enseigne mentionné aura le courage de réparer ce crime de lèse-majesté envers sa majesté la langue française en lui donnant place sur son enseigne.

La clientèle de langue française apprécierait beaucoup l'enseigne bilingue.

INCOGNITO.

GRANDE SOIREE CARNAVAL

Le nouveau comité de la Ligue des Dames Auxiliaires de la G.W.V.A., branche des Réservistes Français, doit être plus que satisfait, pour son début, de la complète réussite de sa grande soirée carnaval de jeudi dernier à l'Edifice London, 480 rue Main.

Cette soirée a été un véritable succès dans toute l'acception du mot: succès pour la nombreuse assistance, succès par la grande diversité des déguisements, succès pour la gaieté et l'entrain qui ont procuré l'extrême contentement de toute l'assistance et enfin succès financier pour l'œuvre.

Au milieu de cette superbe soirée et devant les juges: M. et Mme C. Patterson et M. J. M. Picard, eut lieu, aux sons d'une marche entraînante par l'orchestre, le défilé réellement charmant des costumes. Les prix des plus beaux costumes ont été décernés à Mademoiselle A. Fourès, Madame J. Lavoie et M. A. Pambrun. Ceux des plus originaux l'ont été à Messieurs A. Jamieson et Blanchard, enfin Liliane Chauvière et Jean Duranthon ont obtenu ceux décernés aux enfants.

C'est passé minuit que l'on s'est séparé avec regrets mais avec une consolation, celle, sur la demande de tous, d'avoir une réunion semblable le soir de la Mi-carême, jeudi 23 mars.

La prochaine partie de cartes aura lieu à l'Edifice London, 480 rue Main, le jeudi soir, 9 mars prochain, le prix d'admission sera de 25 sous.

Les Poudres de Miller contre les vers sont douces et ne peuvent aucunement nuire à l'enfant et on ne peut aucunement douter de leur efficacité contre les vers. Elles ont été longtemps en usage et on reconnait qu'elles sont sous ce rapport un remède de premier ordre. Elles ont démontré leur valeur dans d'innombrables cas et soulagé beaucoup d'enfants qui sans le secours de ces poudres seraient demeurés faibles et rachitiques.

La poussière cause l'asthme.—Même une invisible poussière peut être la cause d'indescriptibles souffrances. Les parois des voies respiratoires se contractent et il semble que l'on va rendre l'âme. Le remède du docteur J. D. Kellogg contre l'asthme donnera la santé et le repos à celui qui souffre ainsi. Il soulage les voies respiratoires et la respiration redevient normale.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

M. l'abbé Jubinville, curé.

Messes: dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

SACRE-COEUR

PARTIE DE CARTES

Mardi dernier, dans la salle paroissiale, on donna la septième partie de cartes de la série. Elle était organisée par les membres de la Ligue du Sacré-Cœur. Aussi plusieurs des membres s'étaient fait un devoir d'y assister et d'y amener leurs amis. Pendant la soirée on exécuta un joli programme. Mlle Berthe Gauthier, accompagnée par sa sœur, Mlle Alma Gauthier, donna plusieurs jolies chansons. M. P. Olivier, accompagné par Mlle Patenaude, donna aussi plusieurs chansonnetes comiques. Un délicieux goûter aux beignes et café avec distribution des prix termina la soirée.

1er prix des Messieurs, don de M. Seguin, gagné par M. P. Fleury; 2e prix des Messieurs, don de M. Seguin, gagné par M. A. Beaumier.

1e prix des Dames, don de M. Seguin, gagné par Mme B. M. Hazel; 2e prix des Dames, don de M. Seguin, gagné par Mme P. A. Bélanger. Prix de consolation, M. P. A. Bélanger et Mme S. Gauthier.

* * *

Tous les mercredi et vendredi soirs, pendant le carême, il y aura office à l'église à 7¾ hrs.

* * *

Sont recommandés aux prières, Mme Pierre Poulin, M. Philippe Pélissier et M. Dunrey.

* * *

SAINT-BONIFACE

PARTIES DE CARTES DES FORESTIERS CATHOLIQUES

Jeudi dernier avait lieu la 1ère partie de la quatrième série de cartes des Forestiers Catholiques. En voici les résultats:—

Dames—Prix de cartes (2.00) gagné par Madame Alfred Dionne (16 parties sur 24). Madame Dionne a détaillé avec Mademoiselle I. Kitson, Madame J. A. Marion et Madame S. Paul.

Hommes—M. G. Gastonguay a gagné le prix de cartes ($2.00) avec 18 parties sur 24. M. Gastonguay a détaillé avec M. G. Maher.

M. Ernest Lauzière a remporté le prix de rafle ($2.50) en étendant devant les yeux de tout le monde trois beaux gros 6.

Avant que M. Lauzière tire son 18, Mademoiselle Maria Trudeau et M. O. Faille avaient tiré 16 chaque; et comme M. Faille est quatre fois plus gros que Mlle Trudeau, ce bon Monsieur Faille était pas mal certain de battre Mlle Trudeau quand ça viendrait dans le détail. Mais quand Mlle Trudeau a joyeusement vu le beau 18 de M. Lauzière, elle a gentiment dit à M. Faille:

Mon bon M'sieu' Faille,
Vous êt's pas d'taille
Pour mettre à terre
Monsieur Lauzière!

Monsieur Faille (qui ne ferait seulement pas de mal à la plus petite souris) s'est pas choqué de ça du tout, mais il a répondu à Mlle Trudeau:

Si j'ai pas pu mettre à terre
Mon ami Msieu Lauzière,
J'ai toujours pu, sans trop m'forcer
Gagner un prix d'Assiduité!

Madame Alfred Dionne, Mademoiselle I. Kitson, Madame J. A. Marion et Madame S. Paul, du côté des dames, sont en tête pour cette 4ème série de six parties; et du côté des hommes, MM. G. Gastonguay et G. Maher sont les leaders pour cette même série.

Partie de dimanche dernier

Dimanche dernier, c'était la 5ème partie de la 2ème série du dimanche, et quoique l'Union Canadienne avait également une partie ce soir-là, notre salle était remplie. Merci donc grandement, avant d'aller plus loin, à tous ceux qui nous encouragent de cete manière.

Voici les résultats de dimanche dernier.

Mademoiselle Alva Rheault a gagné le 1er prix de cartes ($2.00) avec 17 parties sur 24. Mademoiselle G. Bruneteau a gagné le 2ème prix de cartes ($1.00) avec 16 parties sur 24.

Du côté des hommes, M. Mathias Goulet a gagné le 1er prix de cartes ($2.00) avec 17 parties sur 24. M. Goulet a détaillé avec MM. H. Despatis et G. Laing.

Le 2ème prix de cartes ($1.00) a été remporté par M. Wilfrid Turgeon, avec 16 parties sur 24. M. Wilfrid Turgeon a détaillé avec MM. F. Ethier, Louis Huot, Ed. Marcotte, J. Nolin, et A. Rémillard.

Le 1er prix de la rafle ($2.50) a été gagné par M. J. Gobeil, qui a tiré 17. M. Gobeil a détaillé avec Mlle Galarneau et Mlle Yvonne Leverrier.

Le 2ème prix de la rafle (également $2.50) a été gagné par M. Napoléon McDonald, qui a tiré le plus bas qu'on peut tirer: 3.

Mlle Blanche Bellavance tient toujours la tête, pour la Série du Dimanche, avec 72 parties sur 120 parties jouées.

M. E. Guilbault, du côté des hommes, est maintenant en tête, pour cette 2ème série du dimanche, avec 69 parties sur 120 parties jouées.

M. E. Guilbault ne doit pas être fâché de voir que M. Adélard Chenier n'ait pas pu arriver pour venir jouer aux cartes, dimanche soir. M. Adélard Chenier était en campagne, nous a-t-on dit, dimanche soir. M. Guilbault (qui avait 10 parties de moins que M. Chénier) est maintenant 3 parties en avant de M. Chénier. Look out, dimanche prochain, si M. Chénier rencontre M. Guilbault! Mais, qui est-ce qui sait? c'est peut-être M. J. C. Goulet qui va donner une volée à M. Guilbault dimanche prochain, car M. Goulet a 68 parties, n'oubliez pas ça!

Donc, au revoir à dimanche prochain, pour avoir du fun. Mais nous allons nous rencontrer avant dimanche, car nous jouons jeudi soir, comme de coutume.

Encore une fois, merci toujours au nombreux public qui nous encourage si bien.

Aux Canadiens, aux Anglais, et aux Belges qui nous honorent de leur aimable visite nous disons: Merci, Thank you, et ik bedankenu allen!

GEORGE L'EVEQUE,
Organisateur des parties de cartes des Forestiers Catholiques.

UNION CANADIENNE

Dimanche dernier, le 26 février, nous avions le plaisir de procurer, une fois de plus, à nos amis quelques heures de récréation. Nous sommes convaincus que les personnes qui ont répondu à notre invitation dimanche dernier, ne l'ont pas regretté. Nous avions annoncé un programme de choix et nous croyons n'avoir désappointé personne. La soirée débuta par une série de quinze parties de whist, les heureux gagnants furent: Dames, Mlle D. Gobeil, une assiette à tarte, don de M. J. C. Davis. Messieurs, J. C. d'Auteuil, une boite de 50 cigares, don de la maison Lavoie & Cie. Le programme de vue animées était tout ce qu'il a de plus moderne et se composait d'un voyage à travers l'Ontario, d'une comédie sentimentale suivi d'une comédie bouffe dans laquelle figurait l'incomparable Harold Lloyd, cette dernière fut sans contredit le clou du programme. Pendant les vues animées Mlle A. Bernier nous donna plusieurs morceaux de piano, très appropriés pour la circonstance, et accompagna les airs canadiens qui furent chantés en chœur par l'assistance.

La réunion se termina par un gouter qui fut servi par Mlles B. Cyr, V. Pelletier, Aline Bodgard, R. Brul3, M. Brault et Alb. Baril, et tous se quittèrent enchantés de leur soirée et se promettant de ne pas manquer la prochaine qui aura lieu le dimanche, 12 mars 1922, et d'y amener leurs amis.

LE COMITE.

AUSTRALIE

L'explorateur anglais David Lindsay a découvert dans le territoire Nord de l'Australie de vastes superficies de terres propres à l'agriculture et des pâturages, qui jusqu'alors étaient marqués sur la carte comme étant absolument désertiques. Le coton pourrait être cultivé avec succès sur les terrains nouvellement découverts; actuellement le coton pousse sans culture, çà et là, jusqu'à 200 milles à l'intérieur, les graines y ayant été transportées par le oiseaux et par le vent.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 3870.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé. R. P. W. Vézina, O.M.I., vicaire.

Messes: le dimanche: 7 h. 30 et 9 h. Grand'messe à 10.55 h. Office du soir: Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.